

LE PATRIMOINE GÉOLOGIQUE : TÉMOIN DE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Constat

La diversité des roches, des fossiles et des paysages est l'une des grandes richesses naturelles du territoire. La connaissance de la géodiversité s'appuie sur de nombreuses publications scientifiques depuis le XIXe siècle. Le territoire est toujours un sujet de recherche active en géoscience. L'inventaire continu de cette géodiversité rassemble :

- **des sites naturels d'intérêt paléontologique** (avec plus de 100 gisements fossilifères), **sédimentologique, stratigraphique, structural**, (+ de 50 sites tels que des coupes géologiques de référence ex. le massif des ocres ou la faille de Lioux...)
- **hydrogéologique, géomorphologique** (+ de 350 cavités karstiques)
- **des sites anthropiques** avec + de 350 sites destinés à l'extraction, la transformation et l'utilisation des ressources minérales.

Les usages

Utilisation des ressources minérales. Depuis la préhistoire, l'Homme a su tirer des ressources du sous-sol pour fabriquer des outils, des matériaux, construire, cultiver, produire de l'énergie, pour se soigner... Ce sont plus de 10 ressources minérales qui ont été exploitées - ou le sont encore - entre Durance et Montagne de Lure. Elles correspondent aux sites d'extraction, de transformation (fours, usines, etc.), aux sites d'utilisation (bains...), rappelés aujourd'hui dans la toponymie du territoire : les gypières, la ferrière, la verrerie, la Tuilière...

Substances minérales exploitées

Le calcaire, les alluvions, la mollasse, les marnes, les sables ocreux, le grès, le gypse... permettent par exemple de produire de la chaux, du granulat, de la pierre de taille, de l'ocre, du verre, du plâtre...

Les faits marquants depuis 2009

- ✓ **Accroissement des connaissances sur le territoire**
- ✓ **Gestion améliorée à l'aide des outils géomatiques**
- ✓ **Conservation des collections dans de bonnes conditions**
- ✓ **Appropriation de la géodiversité dans le tourisme**
- ✓ **Intégration des enjeux des ODD UNESCO**



ODD : Objectif de Développement Durable
ENS : Espace Naturel Sensible
RNNG : Réserve Naturelle Nationale Géologique

- ❖ 1 RNN géologique concernant 31 communes
- ❖ 1 Espace Naturel Sensible géologique
- ❖ 2 musées de paléontologie (Apt, Vachères)
- ❖ 1 collection de plus de 4 500 fossiles conservés à la Maison du Parc
- ❖ 62 sites proposés à l'inventaire national du patrimoine géologique
- ❖ 48 géosites
- ❖ 23 géopartenaires

La réserve naturelle nationale géologique du Luberon.

Créée en 1987 et étendue en 1996 par un périmètre de protection, elle se focalise sur ces enjeux majeurs :

- contenu paléontologique des calcaires en plaquettes oligocènes
- dalles à empreintes de pas de mammifères et d'oiseaux fossiles
- contenu paléontologique des gisements à vertébrés continentaux (autres que calcaires en plaquettes)
- affleurements de l'Aptien du bassin d'Apt
- contenu paléontologique des gisements à invertébrés marins.

Un territoire reconnu Géoparc mondial par l'UNESCO

Cette désignation n'implique rien sur le plan réglementaire mais représente un atout pour le développement et la promotion touristiques autour des patrimoines de la Terre (fossiles témoins de l'évolution du climat et de l'environnement, implantation des villages, utilisation des ressources minérales, toponymie...).

La géologie et le changement climatique

Les études sur les faunes et les flores fossiles, et les sédiments associés, nous permettent de mieux comprendre l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes. L'une des façons d'envisager le futur de notre planète est de regarder ce qui s'est déjà produit par le passé. Dans ce sens, les données géologiques sont essentielles pour préparer l'avenir, la lutte dans le réchauffement climatique et l'adaptation aux changements climatiques.

Les risques géologiques

Le territoire est soumis à plusieurs aléas liés au contexte géologique tels que :

- les mouvements de terrain
- le retrait-gonflement des sols argileux
- les cavités souterraines
- les inondations
- les séismes.



UN PATRIMOINE NATUREL QUI MÉRITE TOUTE NOTRE ATTENTION

- ❖ 6 757 espèces recensées dont 2 172 espèces floristiques, 3 484 insectes ou 156 oiseaux nicheurs...
- ❖ 55% de milieux forestiers, 29 % de milieux agricoles, 8 % de milieux urbains, 6 % de milieux ouverts ou semi-ouverts, 2 % de milieux humides, 0,012 % de milieux rocheux.
- ❖ 1 réserve de biosphère Luberon Lure
- ❖ 10 sites Natura 2000
- ❖ 15 espaces naturels sensibles

Constat

Une biodiversité extrêmement riche : par exemple 28,5 % de la flore et 26 % des oiseaux nicheurs de France. Cette richesse est due à la diversité des milieux naturels et humanisés ainsi qu'à leur état de conservation globalement bon.

Une biodiversité en partie menacée : le phénomène mondial d'érosion touche aussi notre territoire (48 % de nos espèces d'oiseaux, 33 % des reptiles et amphibiens, 26 % des mammifères, 14 % des papillons de jour, 7% des plantes vasculaires sont inscrits sur une liste rouge des espèces menacées (UICN).

Cette érosion concerne une biodiversité « exceptionnelle » (espèces rares, parfois endémiques) tout comme une biodiversité plus « ordinaire » et de proximité. Elle concerne les milieux naturels (milieux ouverts et rocheux, milieux humides surtout) tout comme la campagne cultivée et les espaces péri-urbains.

Ces constats sont réalisés dans un contexte de forte augmentation de la connaissance naturaliste.

Les milieux ouverts et semi-ouverts de pelouses sèches et garrigues continuent à régresser globalement, mais la gestion conservatoire et l'appui au pastoralisme permet de freiner cette dynamique, au moins au sein des sites Natura 2000.

Les milieux forestiers poursuivent lentement leur expansion et leur maturation mais les peuplements réellement sénescents à forte biodiversité forestière restent très minoritaires.

La connaissance des zones humides du territoire s'est fortement accrue. Celles-ci sont souvent dans des états de conservation défavorables du fait des nombreuses pressions sur la ressource en eau.

Le territoire bénéficie de nombreux périmètres d'inventaire et de protection du patrimoine naturel qui permettent la préservation d'une bonne partie des habitats et espèces patrimoniales, en revanche, la biodiversité plus « ordinaire » des plaines agricoles et secteurs péri-urbains reste plus menacée et par endroits soumise aux aléas de l'agriculture intensive et de l'artificialisation des sols.

Les vulnérabilités

La poursuite de la fermeture des milieux en défaveur des milieux ouverts risque d'entraîner la régression et la disparition de certains cortèges d'espèces.

Le moyen état de conservation des écosystèmes de zones humides se caractérise par la régression des espèces les plus spécialisées et des milieux les plus humides.

La poursuite de l'artificialisation des sols, en particulier dans les secteurs périurbains contribue à la perte de la biodiversité.

Certains secteurs en agriculture intensive ont des impacts importants sur la biodiversité dite « ordinaire ».

Le changement climatique va faire évoluer l'ensemble des écosystèmes. Il exerce une pression diffuse et pas toujours bien perceptible sur les milieux naturels et les espèces. Les écosystèmes méditerranéo-montagnards et humides semblent particulièrement concernés sur le territoire.

Les faits marquants depuis 2009

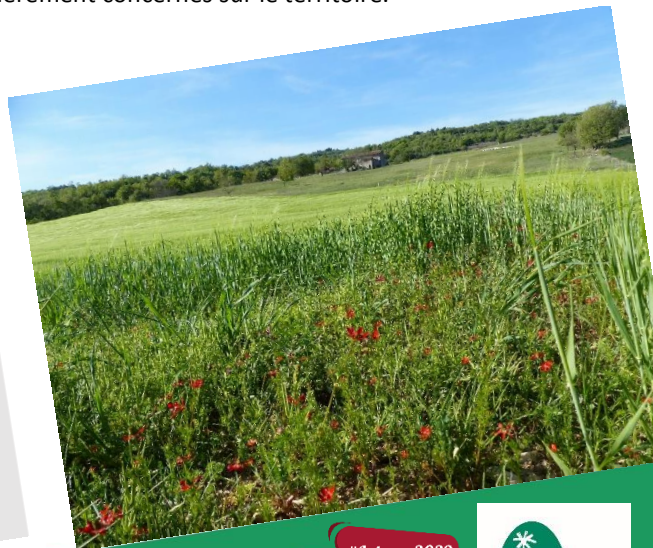
- ✓ **Accroissement des connaissances sur le territoire.**
- ✓ **Prise de conscience croissante des enjeux environnementaux chez la population.**
- ✓ **Une doctrine du Parc pour l'encadrement des projets photovoltaïques.**

Ce que dit la Charte 2009-2024

- Développer la connaissance scientifique.
- Favoriser l'appropriation collective des enjeux de la biodiversité.
- Veiller aux incidences sur la biodiversité des orientations et des choix en matière d'aménagement du territoire.
- Intensifier la conservation et la valorisation de la biodiversité domestique.

Exemples d'actions du Parc

Suivi et inventaire, avis sur les projets d'aménagement, gestion et animation de sites protégés, implication dans la création et/ou la gestion des 15 Espaces naturels sensibles, trame verte et bleue (en cours).



#Luberon2039
CONSTRUISONS
NOTRE AVENIR





Les périmètres de protection

Légende

Périmètres de protection

- Réserve biologique
- Sites de la réserve naturelle nationale géologique
- Périmètre de protection de la réserve naturelle géologique
- Espace Naturel Sensible
- Arrêté de Protection de Biotope

■ Natura 2000

■ Zone de nature et de silence

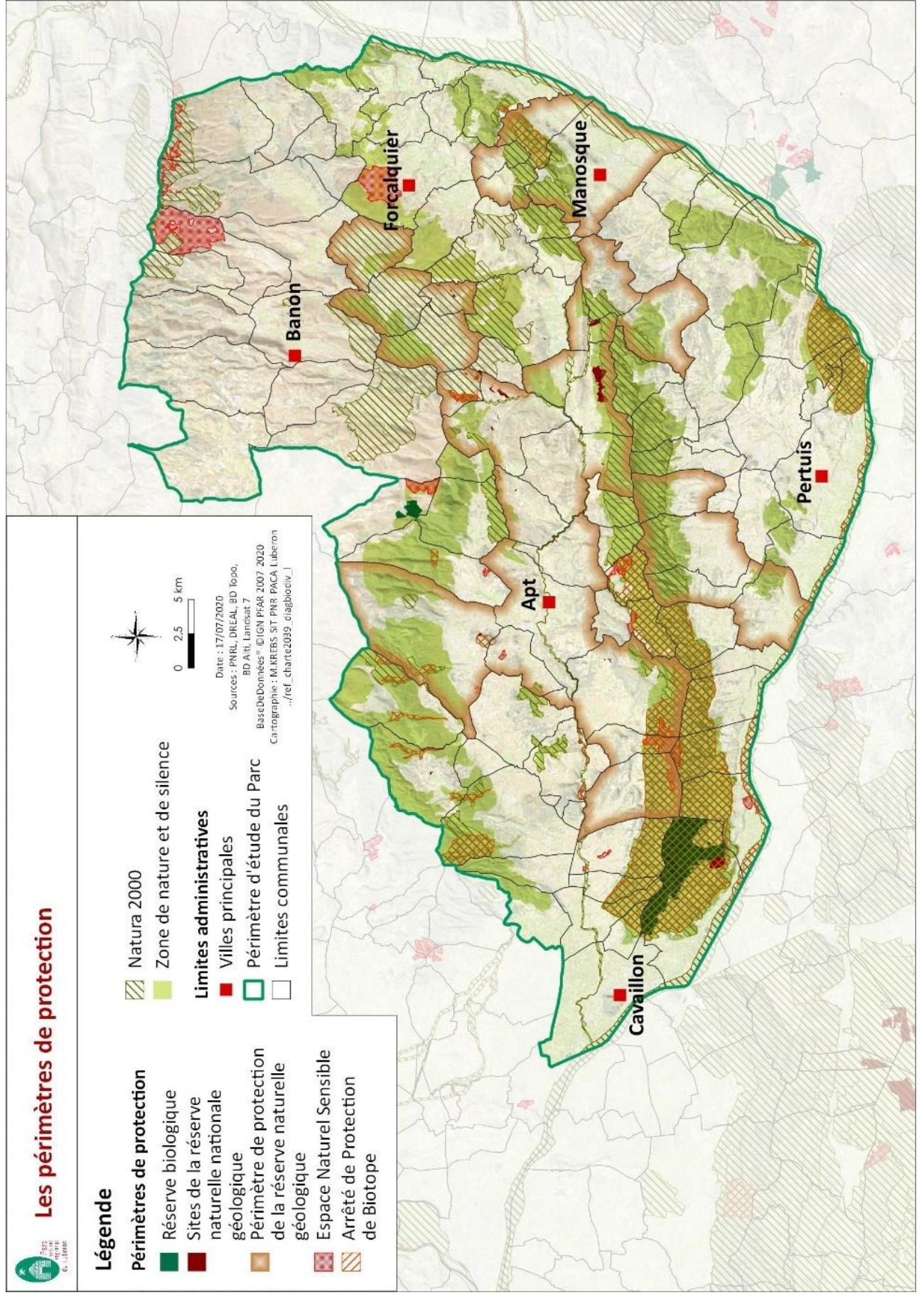
Limites administratives

- Villes principales
- Périmètre d'étude du Parc
- Limites communales



0 2,5 5 km

Date : 17/07/2020
Sources : PNRL, DREAL, BD Topo, BD Alt, Lamsat 7
Base de Données : ©IGN PEAR 2007-2020
Cartographie : M.KREBS SIT PNR PMCA Luberon
.../ref_charte2019_diagbioctv_1





UNE EAU PRÉCIEUSE ET FRAGILE : SUPPORT DE VIE ET DE NOMBREUX USAGES

- ❖ 2 000 km cumulés de cours d'eau.
- ❖ 492 zones humides recensées.
- ❖ 35 masses d'eau superficielles.
- ❖ 3 grandes masses d'eau souterraines « à préserver ».
- ❖ 75 % des besoins en eau, tous usages confondus, couverts par des transferts d'eau via le système Durance-Verdon.

Constat

L'eau comme patrimoine commun.

Dans un contexte globalement sec, les rivières et les milieux aquatiques associés constituent de véritables oasis de fraîcheur et de vie. Par nature, les cours d'eau constituent des corridors écologiques, mais aussi de véritables réservoirs de biodiversité.

L'eau comme ressource territoriale.

La qualité des eaux superficielles et souterraines sur le territoire :

3 masses d'eau en très bon état / 13 masses d'eau classées en bon état / 13 considérées en état moyen / 4 classés médiocre / 1 masse d'eau considérée comme en mauvais état / 7 masses d'eau souterraines en bon état.

La disponibilité de la ressource en eau ou état quantitatif.

Face à une eau globalement rare et inégalement répartie, de nombreux aménagements de transferts et de stockage d'eau ont été progressivement réalisés, permettant de sécuriser l'accès à l'eau et ainsi satisfaire les ¾ des différents besoins du territoire, via les eaux de la Durance.

Les usages

L'eau potable : L'AEP* est organisée à l'échelle de syndicats et via certaines intercommunalités. Seules certaines communes du 04 gèrent en direct.

Les forages domestiques. On estime les prélèvements inférieurs à 1 000m³/an mais le manque de connaissances sur ces forages (malgré une déclaration obligatoire) engendre des inquiétudes à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif.

L'irrigation agricole. Le SRHA* a défini 3 petites régions d'irrigation sur le territoire Luberon-Lure : la plaine cavaillonnaise, le Calavon-sud Luberon et la région de Forcalquier.

Les usages industriels. Actuellement, l'eau est utilisée dans de nombreux processus industriels directs comme par exemple : les entreprises agroalimentaires, les caves vinicoles et les distilleries...

Les faits marquants depuis 2009

- ✓ **La gestion concertée de l'eau** s'organise progressivement à l'échelle des bassins avec des outils de gestion intégrée (SAGE*, PGRE*, contrats de rivières et de canaux).
- ✓ **La prise de compétences GEMAPI*** et « eau/assainissement » des intercommunalités.
- ✓ **La connaissance des milieux, des ressources et des usages** progresse mais nécessite d'être approfondie.
- ✓ **Au niveau agricole, une nouvelle demande d'irrigation** pour des cultures traditionnellement « au sec » (olivier, vigne).

Les vulnérabilités

Les rejets et l'assainissement. On peut distinguer des pollutions ponctuelles (eaux usées, décharges sauvages...) ou plus diffuses (lessivages de métaux, produits phytosanitaires...).

Le tourisme et les loisirs liés à l'eau. Face à la multiplication de la population en période estivale, certaines activités entraînent une forte augmentation des besoins en eau et des rejets domestiques.

Les risques liés aux crues et aux ruissellements. Les extrêmes du climat méditerranéen, avec des pluies parfois intenses couplées aux reliefs parfois abrupts, donnent des crues torrentielles, soudaines et brutales.

L'urbanisation et les aménagements en rivières. L'artificialisation des sols entraîne une imperméabilisation croissante des sols dont les conséquences sont nombreuses : réduction du réapprovisionnement des nappes, concentration des eaux en différents polluants, amplification des risques liés aux inondations.

L'eau et le changement climatique. Les études prospectives montrent l'accentuation de certains aléas et les incidences probables sur les ressources en eau et ses usages.

Ce que dit la Charte 2009-2024

- Animer et contribuer aux démarches de gestion globale à l'échelle du bassin versant et contribuer aux démarches de gestion de l'interbassin versant.
- Contribuer à la bonne atteinte de l'état des masses d'eau.

Exemples d'actions du Parc

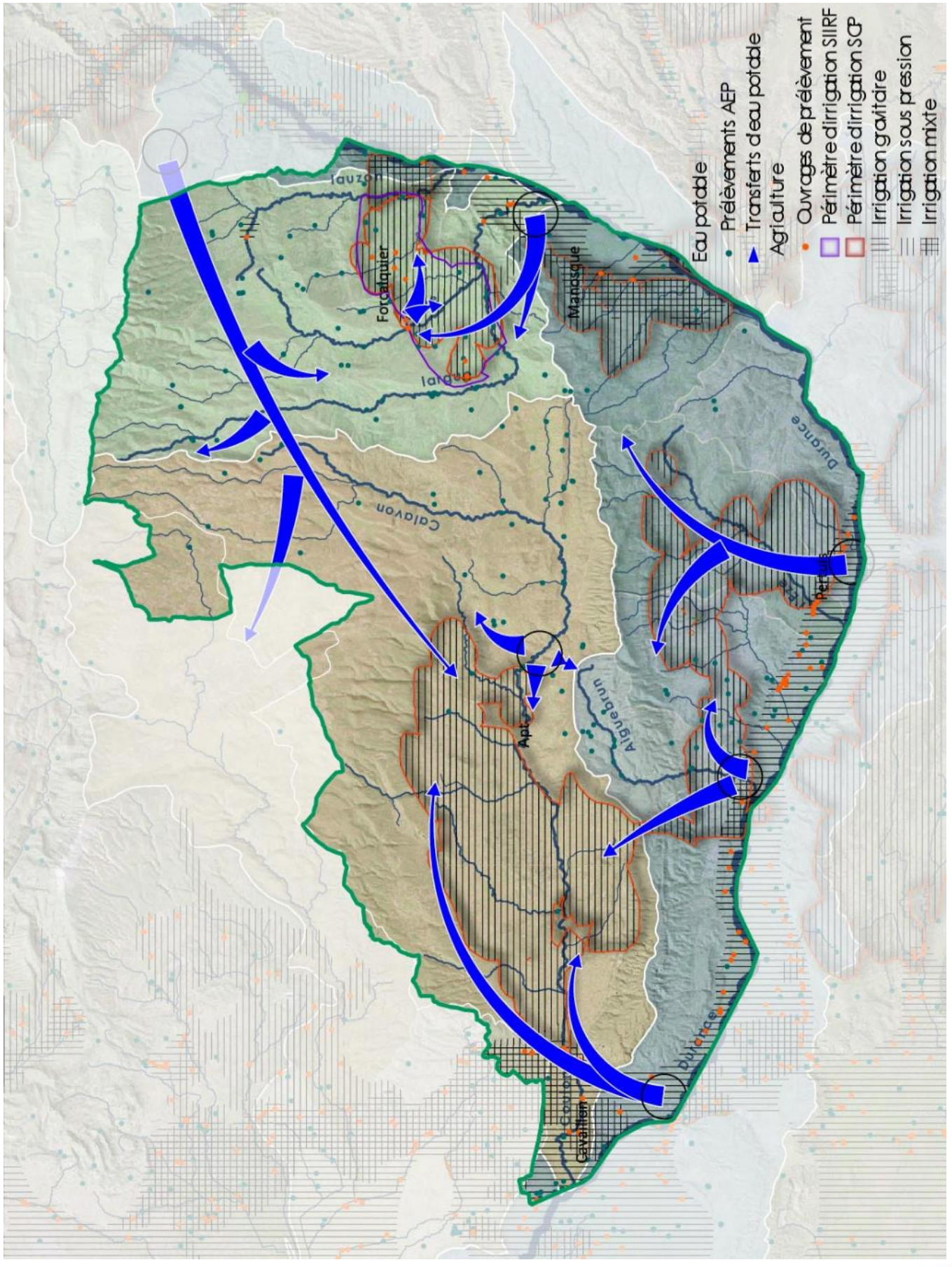
- Opération « Économisons l'eau »
- SEDEL* Eau (en cours)
- Trame turquoise (en cours)
- Zones humides
- SAGE* Calavon
- Contrat de gestion du Largue



*AEP : Alimentation en eau potable
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
PGRE : Plan de Gestion de la Ressource en Eau
SEDEL : Services d'économies durables en Luberon
SCP : Société du Canal de Provence
SRHA : Schéma Régional pour l'Hydraulique Agricole
GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

#Luberon2039
CONSTRUISONS
NOTRE AVENIR





LA FORÊT, DE VASTE ESPACES, EN CROISSANCE ET MULTIUSAGE

Constat

Une forêt méditerranéenne jeune et diversifiée. La surface forestière augmente encore aujourd'hui. Une diversité d'essences se répartit selon l'altitude, allant du chêne vert au hêtre en passant par le pin sylvestre. Du fait de zones de sols plus acides, s'installent des forêts de pins maritimes et des châtaigniers.

Une forêt indispensable pour l'équilibre des sols, des eaux et du climat. Conserver les écosystèmes en bonne santé est essentiel et incontournable pour maintenir les différents services rendus par la forêt (lutte contre l'érosion des sols, régulation des crues, régulation et épuration des eaux, séquestration du carbone...)

Les usages

Le bois de chauffage et le bois énergie

- La production brute de bois de chêne est en croissance.
- Pour la production de bois bûche, les secteurs du Pays de Forcalquier et de Banon/Lure sont les zones d'approvisionnement privilégiées des entreprises.
- La production de bois résineux est également en forte croissance. Les bois sont transportés vers les industries, ou en cas de valorisation en bois-énergie, vers des plateformes de transformation.

La filière bois : travaux et exploitation forestière. Plus de 30 entreprises travaillant en exploitation forestière ont été identifiées, qui réalisent aussi souvent des travaux d'espaces verts ou agricoles.

Le sylvo-pastoralisme. Les troupeaux sont très présents dans les espaces forestiers : plus de 46 200 hectares de forêts sont concernés.

Les loisirs. Les espaces forestiers sont également des lieux récréatifs permettant l'usage des sports de nature, de promenades ou de chasse.

Les faits marquants depuis 2009

- ✓ **Partenariats opérationnels** conventionnés entre le Parc, le CRPF et l'ONF.
- ✓ **Pastoralisme** reconnu comme moyen de prévention des risques d'incendie et de conservation de la biodiversité.
- ✓ **Création de 6 associations de propriétaires pour une gestion groupée de leurs forêts (500 propriétaires/4 500 ha).**
- ✓ **Développement local de la filière bois-énergie.**
- ✓ **Un grand incendie de 1 200 ha a eu lieu en sud Luberon en 2017.**

Ce que dit la Charte 2009-2024

Contribuer à l'entretien des forêts publiques et privées.

Exemple d'actions du Parc

Mise en place et animation de la Charte forestière de territoire Luberon-Lure.

- ❖ 150 000 ha de surface forestière, soit près de 65 % du territoire
- ❖ 110 000 ha de forêt privée (70%)
- ❖ 47 000 ha de forêt publique (30 %) dont :
 - 68 % de forêts communales
 - 22% de forêts domaniales
 - 10% de forêts publiques hors régime forestier

Les vieilles forêts et les vieux arbres accueillent une biodiversité originale à protéger. Les mosaïques de milieux (forêts jeunes ou matures, milieux ouverts, bords de cours d'eau) permettent l'accueil d'une faune et d'une flore variées, dont une grande diversité d'oiseaux protégés et de plantes endémiques.

Les vulnérabilités

Le risque incendie

- Les massifs forestiers les plus au sud du Luberon présentent une proportion importante de pins méditerranéens sur de grandes surfaces continues de boisements, qui rendent possible le développement de feux rapides et de grande ampleur.
- Les massifs forestiers sont équipés de pistes, de points d'eau et de grandes coupures de végétation.
- La surveillance des massifs et la sensibilisation au risque sont des composantes majeures de la lutte contre les feux de forêts.
- Il existe des plans de prévention des risques d'incendie de forêt sur certaines communes où les niveaux d'aléas et d'enjeux sont élevés.

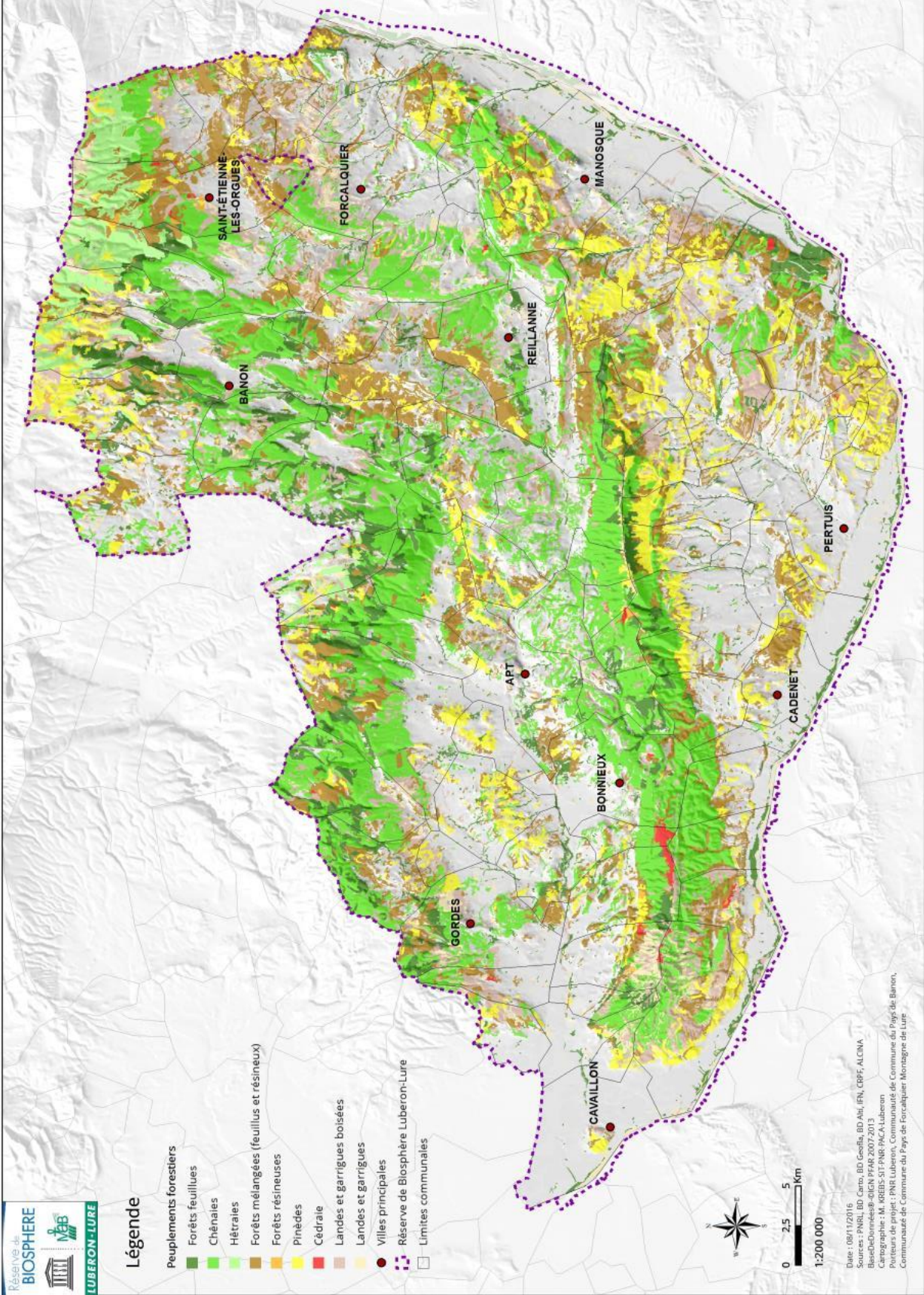
La forêt face au changement climatique

La Charte forestière de territoire Luberon-Lure s'est saisie des enjeux liés au changement climatique et tend à développer l'adaptation des espaces forestiers et de concilier leur gestion avec l'ensemble des acteurs des services rendus par les écosystèmes forestiers.



Légende

- Peuplements forestiers**
- Forêts feuillues
 - Chênaies
 - Hêtraies
 - Forêts mélangées (feuillus et résineux)
 - Forêts résineuses
 - Pinèdes
 - Cédraie
 - Landes et garrigues boisées
 - Landes et garrigues
- Villes principales**
-
- Réserve de Biosphère Luberon-Lure**
-
- Limites communales**
-



Date: 08/11/2016
 Sources: PNR4, BD Cartho, BD Geofra, BD Aul, IFN, GDF, ALCNA
 BaseDeDonnées-IGN PPAR 2007-2013
 Cartographie : M. KRIBBS-SIF PNR PACA-Luberon
 Porteurs de projet : PNR Luberon, Communauté de Commune du Pays de Banon, Communauté de Commune du Pays de Forcalquier, Montagne de Lure.

UN PATRIMOINE CULTUREL VARIÉ, RICHE ET ABONDANT MAIS FRAGILE ET MENACÉ

99 monuments historiques et 44 sites protégés
2 338 édifices du patrimoine rural non protégé
39 espaces de présentation du patrimoine culturel
1 500 associations à but culturel sur le territoire

Constat

Le territoire du Luberon et de la montagne de Lure constitue un ensemble géomorphologique varié qui, associé à des facteurs environnementaux, conditionne l'implantation humaine dans le massif dès le paléolithique ancien (-200 000 ans). Tout au long de l'histoire, l'occupation du sol évolue en fonction de phénomènes souvent complexes, croisant économie, sociologie et politique. Il en résulte un patrimoine culturel extrêmement riche et d'une très grande variété.

- Les habitats : groupés (villages, hameaux...), dispersés (les fermes, les bastides...), troglodytes.
- Le patrimoine de proximité : religieux (chapelles, croix...), agricole (pionniers, bories, cabanons...), industriel (moulins, fours à pain ou à chaux...), hydraulique (fontaines, lavoirs...).

Le patrimoine architectural et urbain.

- Le patrimoine bâti. Bien que partielle en l'état, la connaissance du patrimoine bâti permet d'identifier assez précisément les différents types d'habitats et les formes du patrimoine rural. Les études d'inventaire sont partielles et concernent essentiellement les Pays d'Aigues dans le sud du Luberon, les villes d'Apt, Cavaillon et Manosque.
- L'archéologie. Le territoire du Parc du Luberon et de la montagne de Lure dispose d'un patrimoine archéologique de première importance. L'Antiquité nous livre par exemple des sites majeurs, notamment entre Apt, le Pont Julien et Cavaillon et tout le long de l'ancienne voie Domitienne. La présence de nombreuses *Villae* témoigne de l'activité et de l'organisation de la société gallo-romaine.

L'héritage culturel. Techniques, savoirs, savoir-faire, traditions populaires, arts, langue provençale, ethnologie... Le territoire du Luberon et de la montagne de Lure dispose d'une offre d'une richesse remarquable à mieux connaître, à préserver et partager.

Les espaces de présentation du patrimoine culturel. De nombreuses dimensions du patrimoine culturel du Luberon sont aujourd'hui appréhendées. Les lieux du patrimoine, qui sont d'ailleurs très souvent des sites patrimoniaux, sont très nombreux sur le territoire du Luberon et de la montagne de Lure : musées, châteaux, fondations...).

Les événements culturels et saisonniers. Au-delà de l'héritage culturel, il faut indiquer des événements qui comptent dans le territoire et qui participent autant de l'expression du patrimoine culturel que du développement culturel.



Les vulnérabilités

La question de la connaissance et de sa transmission.

Les chercheurs sont présents et leur travail éclaire la connaissance mais la tâche est immense tant le patrimoine est multiple. Il faut constater que la recherche reste bien souvent le fait de quelques individus, associations et institutions dont le nombre et les moyens ne sont pas à l'échelle de l'intérêt éprouvé par les habitants et les visiteurs. Il faut aussi souligner le peu de publications à caractère scientifique issues du territoire concernant le patrimoine culturel, en comparaison avec les publications de vulgarisation touristique ou plus simplement de promotion touristique, ou encore des publications scientifiques liées au patrimoine naturel, à l'environnement globalement et à la biodiversité.

La question de la conservation et de la protection du patrimoine.

Si la protection au titre des monuments historiques et des sites compte sur le territoire (99 MH et 44 Sites), ces protections restent limitées au regard de la multitude d'édifices du patrimoine rural. Dès lors, la pression foncière et les « mises en tourisme » trop rapides soulèvent de forts enjeux de dégradation du patrimoine. De même, les moyens mis dans la connaissance et la conservation du patrimoine rural ne sont pas à la hauteur de sa valeur.

Les faits marquants depuis 2009

- ✓ Une grande richesse, une diversité et une abondance du patrimoine bâti (historique et archéologique) en général.
- ✓ De nombreux sites ouverts au public.
- ✓ Un intérêt croissant de la population pour le patrimoine et les paysages.
- ✓ La faiblesse des moyens en ingénierie pour la protection et la valorisation du patrimoine.
- ✓ Une trop grande abondance du patrimoine conduit à délaisser certains lieux qui petit à petit disparaissent.
- ✓ Une méconnaissance et un besoin de compléter les inventaires.
- ✓ Une perte de patrimoine paysager par la disparition / transformation des activités agricoles.

Ce que dit la Charte 2009-2024

- Maintenir à un niveau élevé l'effort de protection du patrimoine bâti et architectural.
- Poursuivre l'inventaire du patrimoine.
- Mieux protéger le patrimoine archéologique.
- Mieux connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel traditionnel et populaire, immatériel et matériel.

Exemples d'actions du Parc

Les inventaires, le conseil architectural, la conduite d'opérations de conservation du patrimoine.





L'inventaire du patrimoine bâti

Légende

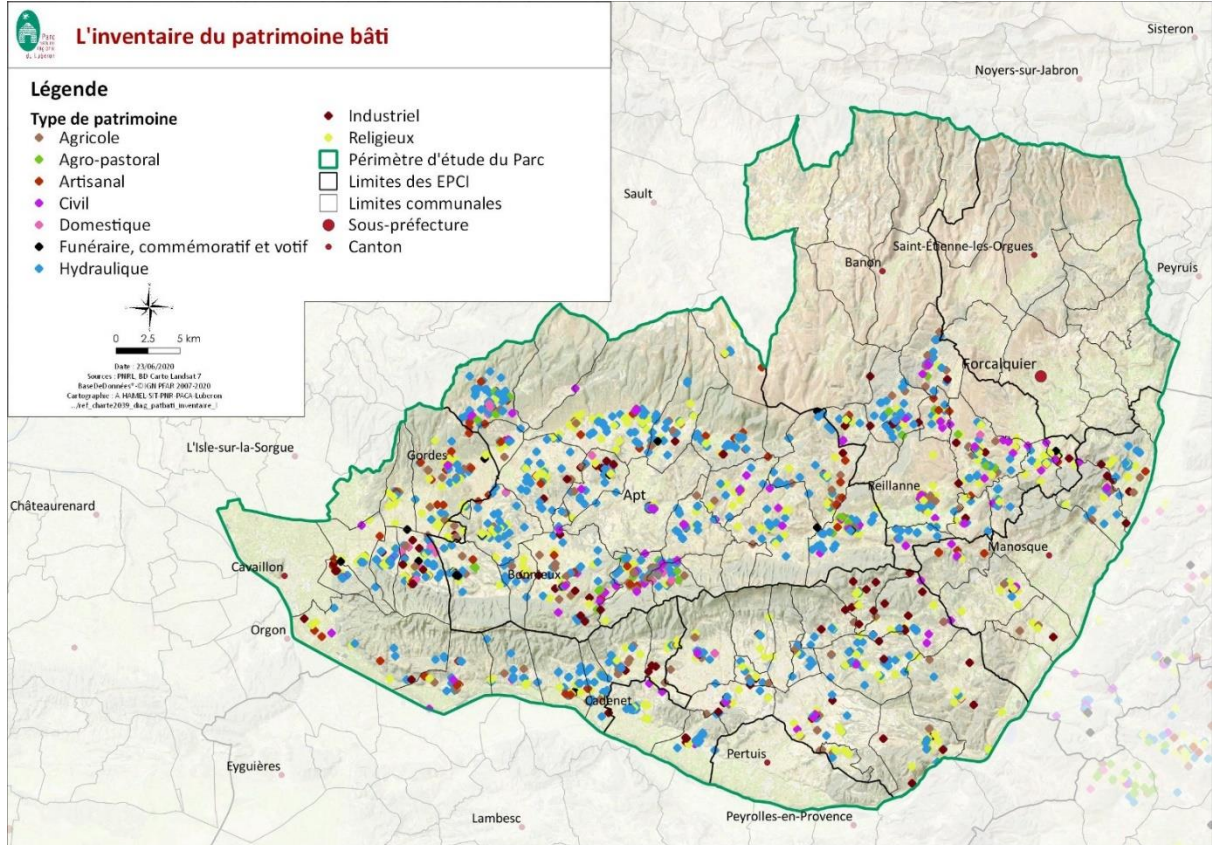
Type de patrimoine

- Agricole
- Agro-pastoral
- Artisanal
- Civil
- Domestique
- Funéraire, commémoratif et votif
- Hydraulique
- Industriel
- Religieux

- ▭ Périumètre d'étude du Parc
- ▭ Limites des EPCI
- ▭ Limites communales
- Sous-préfecture
- Canton



Date: 23/06/2020
Sources: PNR, BD Cartho Landat 7
Base de données: CIGM PNR 2007/2020
Cartographe: A. HAMEL, S.T. PNR, P.A.C. Luberon
_ref_charts2019_daz_parrat_monstare_1



Sites protégés et labels

Légende

- Site classé
- Site inscrit

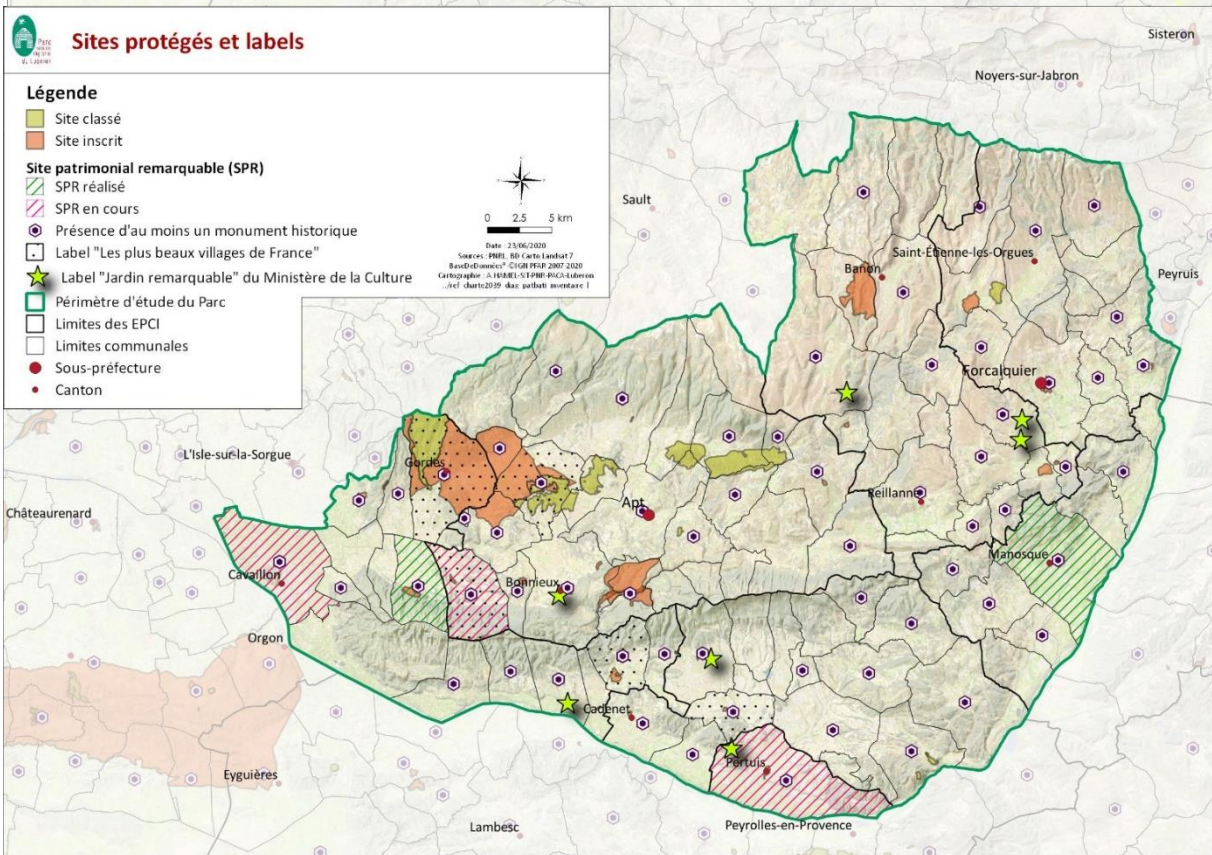
Site patrimonial remarquable (SPR)

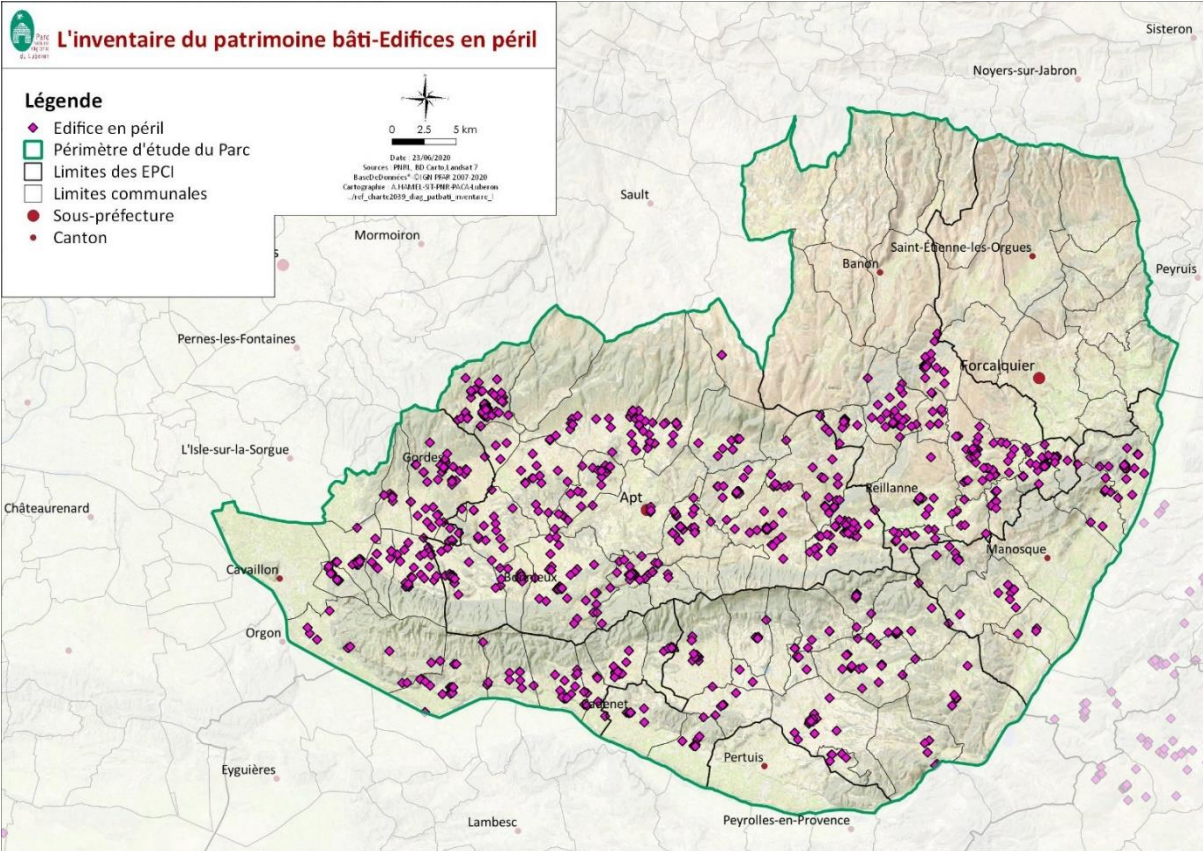
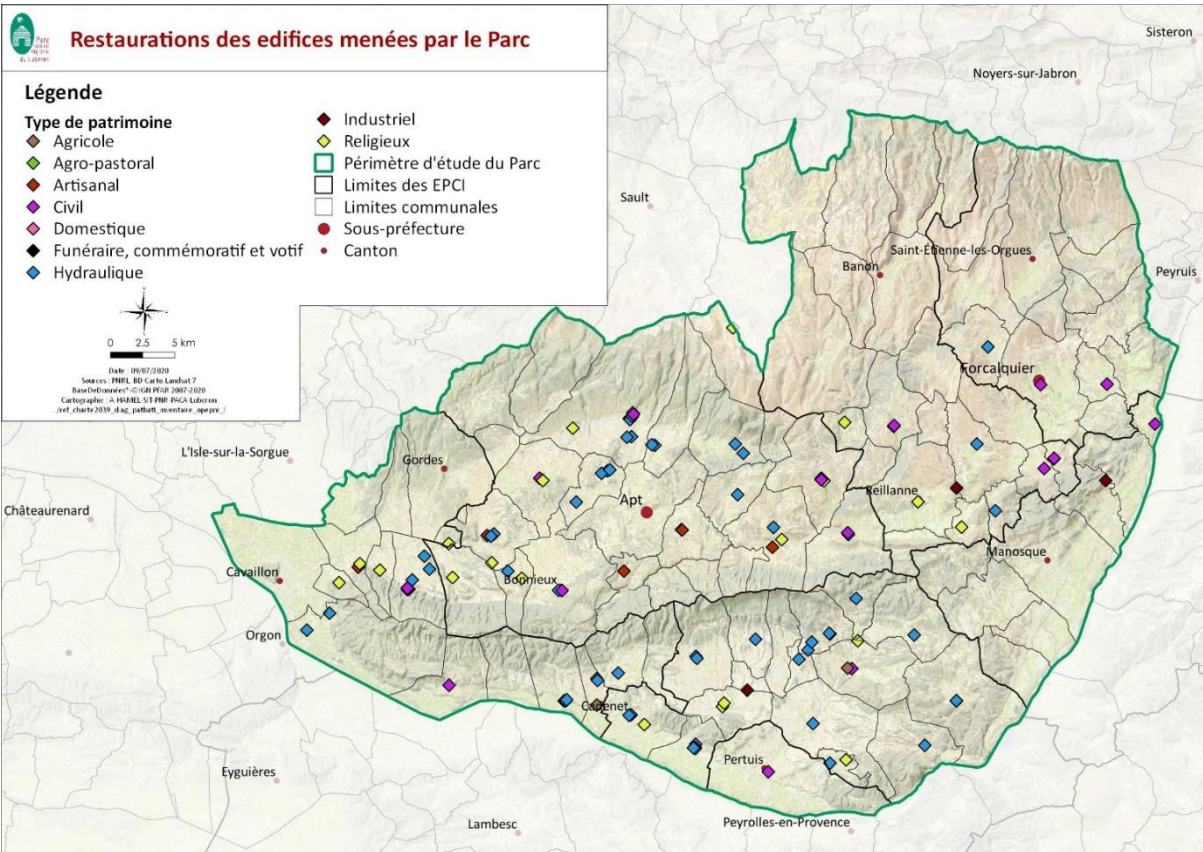
- ▨ SPR réalisé
- ▨ SPR en cours
- Présence d'au moins un monument historique
- ▭ Label "Les plus beaux villages de France"
- ★ Label "Jardin remarquable" du Ministère de la Culture

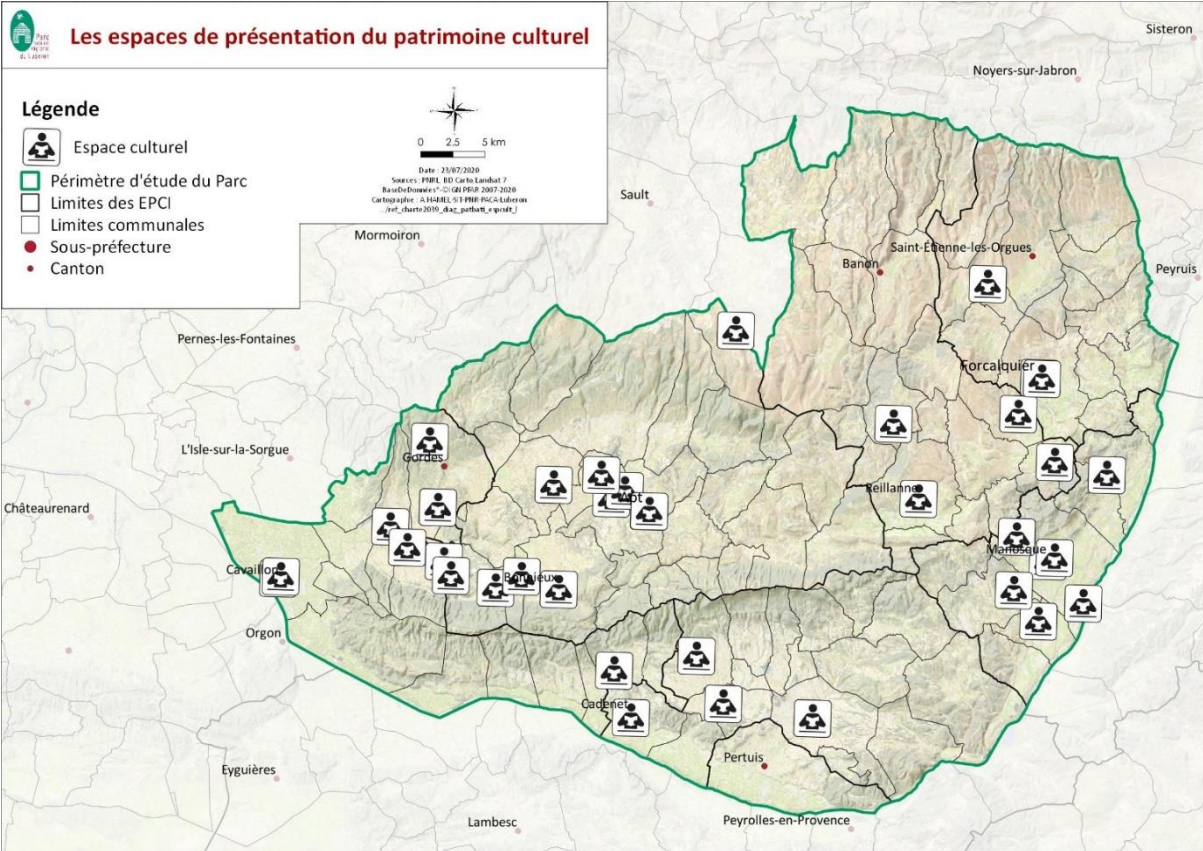
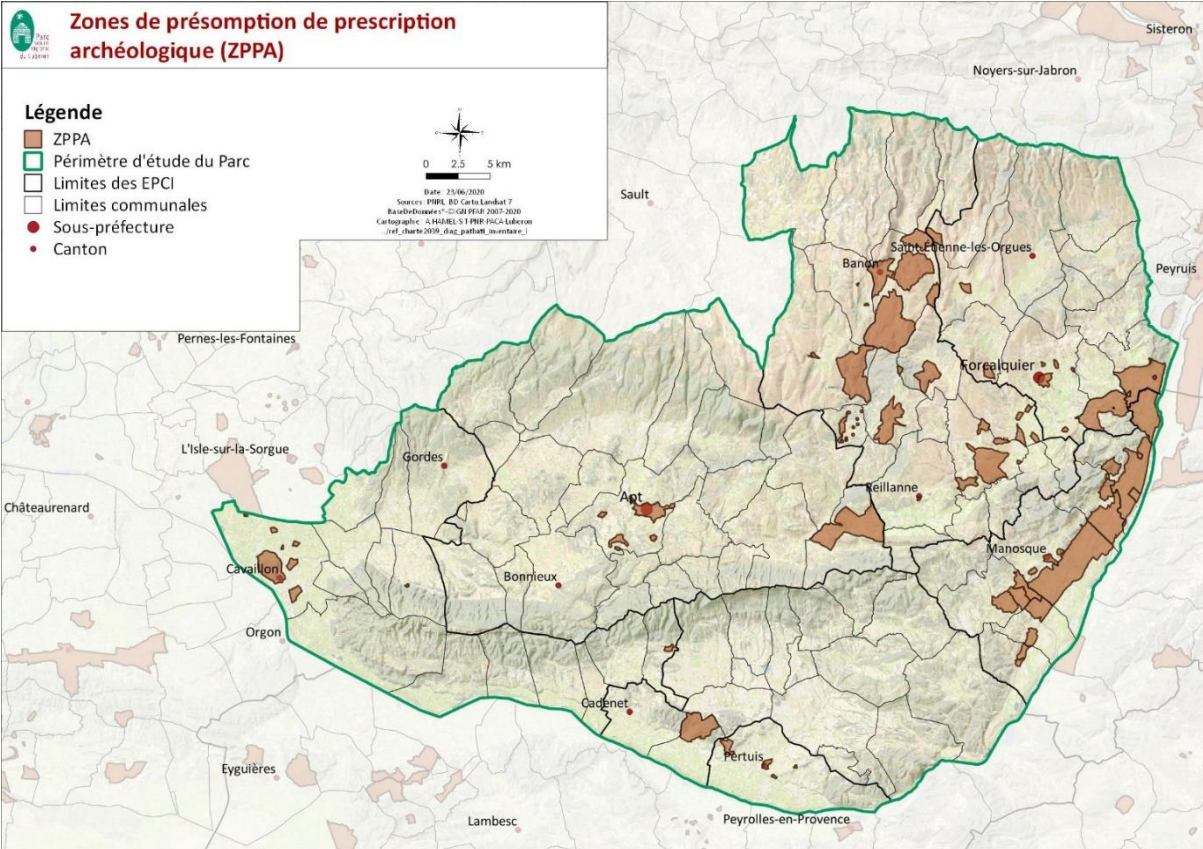
- ▭ Périumètre d'étude du Parc
- ▭ Limites des EPCI
- ▭ Limites communales
- Sous-préfecture
- Canton



Date: 23/06/2020
Sources: PNR, BD Cartho Landat 7
Base de données: CIGM PNR 2007/2020
Cartographe: A. HAMEL, S.T. PNR, P.A.C. Luberon
_ref_charts2019_daz_parrat_monstare_1









UNE MOSAÏQUE DE PAYSAGES DE QUALITÉ À FORTE VALEUR IDENTITAIRE

❖ 8 unités paysagères à l'échelle du territoire Luberon-Lure

Constat

La diversité et la qualité des paysages du Luberon expliquent en partie la notoriété de cette région. La qualité paysagère est devenue une composante fondamentale du cadre de vie, ainsi qu'un support du développement local. Nos paysages vivent et se transforment, mais peuvent également se dégrader....

Des frontières physiques. Le territoire d'étude s'appuie sur des limites physiques remarquables identifiées précisément par des lignes de crête, des cours d'eau, et forment ainsi des frontières visuelles délimitant le territoire.

Une unité territoriale. Le territoire est principalement caractérisé par la présence d'un arrière-plan constitué d'un massif boisé (Lure ou Luberon en toile de fond), et d'une plaine cultivée caractérisée par des motifs variés (diversité des cultures, parcellaire à taille humaine, présence des haies et de boisements collinaires...). Il est profondément marqué par l'activité humaine et notamment par le patrimoine de pierre sèche qui constitue un motif identitaire très visible dans le paysage (points d'appel des villages perchés, rythmes et ouverture du paysage induits par les terrasses de culture...). Ces espaces sont homogènes en termes d'éléments de composition, de motifs paysagers, de représentations sociales (relief et exposition, cours d'eau, végétation, pratiques agricoles, type d'habitat, sentiment d'appartenance...).

Le Plan de paysage Luberon-Lure

Le postulat du plan de paysage est d'accompagner les projets transversaux existants portés par divers acteurs afin d'intégrer ces projets au paysage (leur apporter un plus paysage).

• Les paysages de l'eau

Malgré un climat sec, la diversité des ressources en eau offre à notre territoire des paysages aux contrastes marqués et participe à la diversité et la qualité des paysages (canaux d'irrigation en gravitaire, rivières, sources et mines d'eau...).

• Les paysages de la mobilité

La mobilité se traduit dans le paysage par la présence de tracés plus ou moins perceptibles. Ces routes permettent la découverte des paysages de notre territoire. L'entrée dans le territoire est également primordiale. Elle peut se faire de multiples façons (à pied, à vélo, en train, en car...), mais les portes les plus fréquentées sont les entrées/sorties d'autoroute.

• Les paysages de l'énergie

Les paysages des énergies renouvelables (biomasse, photovoltaïque, hydraulique...) se développent, ainsi que leurs infrastructures et réseaux, répondant à une demande locale et régionale de recherche d'autonomie énergétique, et à une demande individuelle et communale de valoriser financièrement certains terrains. Selon la localisation, l'échelle et l'implantation de ces dispositifs, leur impact, peuvent être plus ou moins bien intégrés au paysage.

Les faits marquants depuis 2009

- ✓ La **qualité des paysages** (renommée du Luberon) est une composante fondamentale du cadre de vie et repose sur la **diversité** des paysages.
- ✓ Des **outils** sont mis en place pour préserver la qualité des paysages.
- ✓ Un risque de **banalisation** du paysage se renforce.

Ce que dit la Charte 2009-2024

- Renforcer les actions de protection, de gestion et d'aménagement des paysages.

Exemples d'actions du Parc

- Plan de paysage Luberon-Lure.
- Observatoire photographique du paysage.

• Les paysages urbains : les enjeux du paysage urbain sont variés. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- une dilution des silhouettes villageoises liée à l'extension urbaine,
- des entrées de ville et de zones d'activités dégradées,
- un espace public avec une omniprésence de la voiture, sous-végétalisé et peu propice au lien social,
- un paysage nocturne peu préservé,
- des modes d'aménagement qui banalisent les paysages (formes urbaines, architecture...).

• Les paysages agricoles et forestiers

Les paysages agricoles et forestiers constituent une trame identitaire forte du paysage (composant plus de 95% du territoire). Les techniques d'exploitation ont un impact direct sur l'identité, la diversité et la qualité du paysage (maintien des terrasses de culture, diversité des essences, taille des exploitations...).

• Les paysages patrimoniaux sous pression

Le territoire est caractérisé par plusieurs images « cartes postales » qui constituent les paysages emblématiques, identitaires, reconnus par tous. Ces sites sont particulièrement soumis à la pression de la fréquentation touristique qui peuvent abîmer, banaliser ces paysages.



#Luberon2039
CONSTRUISONS
NOTRE AVENIR



UN CADRE DE VIE PRIVILEGIÉ

- ❖ 70 communes du territoire d'étude à zéro pesticide
- ❖ 138 390 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été produits sur le territoire d'étude en 2018, ce qui correspond à un ratio de 727 kg/an/habitant (ordures ménagères + collecte sélective + déchetterie).

Lorsqu'on parle de cadre de vie, il est question de l'environnement naturel et bâti d'un milieu. Par ses actions, l'Homme peut altérer son environnement naturel ou bâti (ex. coupe forestière, pollution des eaux de surface ou souterraines, de l'air et des sols, dépôt sauvage de déchets, bâtiment à l'architecture non intégrée, affichage irrespectueux de l'environnement naturel). **La protection de ce cadre de vie se doit d'être une préoccupation constante** puisqu'elle devient un facteur important pour garder les résidents et pour attirer les visiteurs.

Un meilleur traitement du végétal dans les villes et villages et le retour de la nature en ville

En 2020, **70 communes du territoire d'étude sont à zéro pesticide**, ce qui est conséquent par rapport à d'autres territoires.

Ce changement de pratiques, long mais réel, s'est traduit pas le retour du végétal en ville, le développement d'herbes spontanées, le recours au paillage dans les espaces verts, l'utilisation de plantes couvre-sols et d'arbres mieux adaptés à notre territoire.

On peut également dire que le terme « espaces verts » est obsolète, il vaut mieux désormais parler de « **solutions basées sur la nature** ».

Le végétal en ville a de multiples vertus :

- contribuer à préserver la qualité de vie et la santé,
- limiter la hausse des températures lors des épisodes de canicules,
- lutter contre l'imperméabilisation des sols en ville.

Mais l'arbre que nous plantons aujourd'hui doit être en capacité de s'adapter au climat qu'il fera dans 30 ou 100 ans. Il faut donc dès à présent adapter notre palette végétale au changement climatique, afin que le végétal soit le plus résilient possible.

Les déchets : une nouvelle organisation territoriale

Sur les 100 communes du périmètre d'étude du Parc du Luberon, la quasi-totalité des communes a transféré tout ou partie de sa compétence « élimination des déchets ménagers et assimilés » à un groupement intercommunal.

Analyse de la production de déchets ménagers et assimilés sur notre territoire (ordures ménagères + collecte sélective+ déchetterie)

En 2018, **138 390 tonnes** de déchets ménagers et assimilés (DMA) ont été collectés puis traités sur le territoire d'étude du Parc du Luberon, ce qui correspond à **un ratio de 727 kg/an et par habitant**.

(La moyenne nationale s'établit à 568kg/hab/an et en région Provence-Alpes Côte d'Azur, ce chiffre s'établit à 690 kg/hab/an).

- Notre **production de déchets ménagers et assimilés** est supérieure aux moyennes nationale et régionale. Cela provient du fait que notre territoire est fortement impacté par la fréquentation touristique qui génère beaucoup de déchets.
- **La collecte sélective.** Notre performance de tri est meilleure que celle de la région et elle se rapproche de celle du territoire national, ce qui est plutôt positif, même si des efforts restent à faire dans ce domaine eu égard au faible tonnage collecté (seulement 9% du total des déchets ménagers et assimilés).
- **Les déchetteries.** En 2018, 57 239 tonnes ont été collectées dans nos 18 déchetteries. De 2008 à 2018, l'évolution des déchets collectés en déchetterie a été très importante avec + 34 % !

La réhabilitation des anciennes décharges d'ordures ménagères

En 2020, la majorité des anciennes décharges communales d'ordures ménagères a fait l'objet d'une opération de réhabilitation.

12 décharges ont fait l'objet d'une opération de réhabilitation coordonnée et accompagnée par le Parc du Luberon.

La charte signalétique : une réponse à la pollution visuelle

Rappelons que le code de l'environnement, dans son article L581-8, interdit toute publicité en agglomération, dans les parcs naturels régionaux, et qu'il est seulement possible de déroger à cette interdiction dans le cadre d'un règlement local de publicité.

La charte signalétique a été révisée en 2014 avec toujours le même objectif, de concilier la protection des paysages et l'efficacité commerciale pour les activités du territoire.

Les changements les plus importants induits par cette nouvelle charte révisée sont les suivants :

- la suppression des pré-enseignes dérogatoires pour les hôtels restaurants, garages, stations-services et les activités en retrait de la voie publique depuis le 13 juillet 2015 ;
- de nouvelles règles plus strictes pour les enseignes ;
- l'interdiction de toute publicité dans les communes rurales ;
- l'élaboration de règlements locaux de publicité sur la totalité d'un territoire communal.

L'absence de dispositifs publicitaires sur la majorité des communes du Parc participe ainsi au respect du cadre de vie et des paysages de notre territoire.

La qualité de l'air et ses différents polluants

S'agissant de la qualité de l'air, le territoire du Parc du Luberon se trouve assez éloigné des zones polluées du département de Vaucluse et il ne possède pas non plus d'axes routiers majeurs tels que des autoroutes qui pourraient engendrer une dégradation de la qualité de l'air.

Les sources principales de pollution sont les véhicules (près de 60%) et les installations de combustion (centrales thermiques, chauffages...). **Le véritable enjeu en terme de qualité de l'air pour notre territoire est celui de la pollution à l'ozone.** Les concentrations y sont assez élevées.

Les faits marquants depuis 2009

- ✓ **Zéro pesticide** dans la majorité des espaces publics / 1^{er} janvier 2017.
- ✓ **Commercialisation et détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel interdites** / 1^{er} janvier 2019.
- ✓ La Loi NOTRe a transféré la **compétence de la planification des déchets** des Départements aux Régions.

Ce que dit la Charte 2009-2024

Objectif 3 : Améliorer le cadre de vie et la qualité de vie.

Exemples d'actions du Parc

Plans verts ; opération « foyers témoins » ; opération « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages du Luberon » ; réalisation de guides techniques : « Le végétal et votre maison », « Jardiner au naturel, ça coule de source », « Compostage individuel dans le Luberon » ; groupement de commande publique / signalétique.





Les pratiques d'entretien des espaces communaux

Légende

Commune à zéro pesticide

- Oui (70 communes)
- Non (20 communes)
- Pas d'information (10 communes)

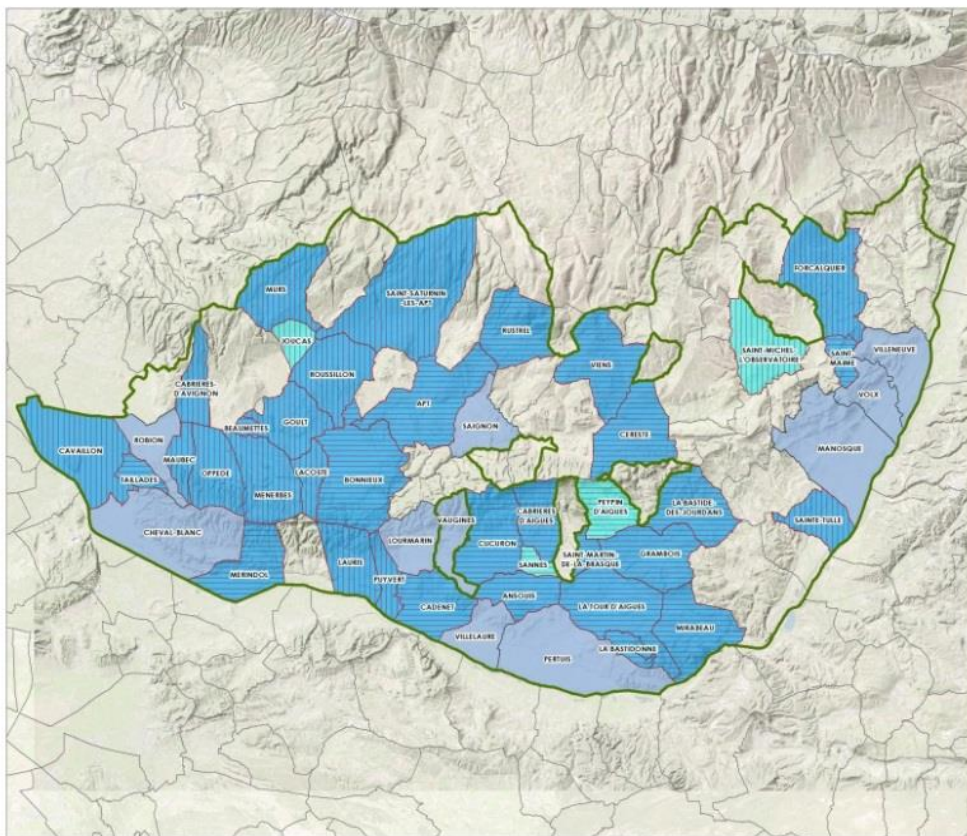
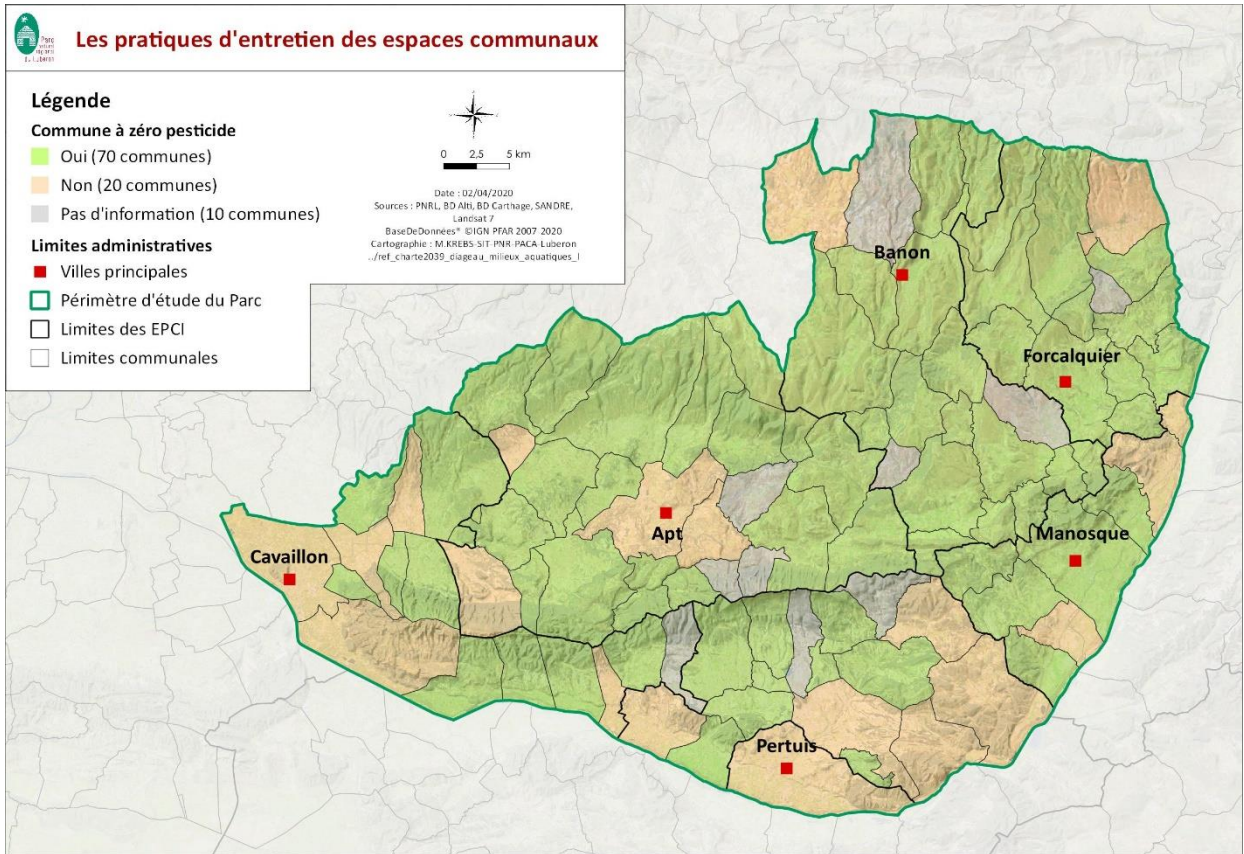
Limites administratives

- Villes principales
- Périmètre d'étude du Parc
- Limites des EPCI
- Limites communales



0 2.5 5 km

Date : 02/04/2020
 Sources : PNRL, BD AIR, BD Carthage, SANDRE, Landsat 7
 BaseDeDonnees : SIGEN PFAR 2007-2020
 Cartographie : M. KREBS - SIT PNR PACA Luberon
 ./ref_charte2009_diaeau_milieux_aquatiques/





Territoire du
Parc naturel régional du Luberon

Groupements de commandes signalétique



Légende

Groupements de commandes

- Groupement de commande 2 (2018)
- Groupement de commande 1 (2016)

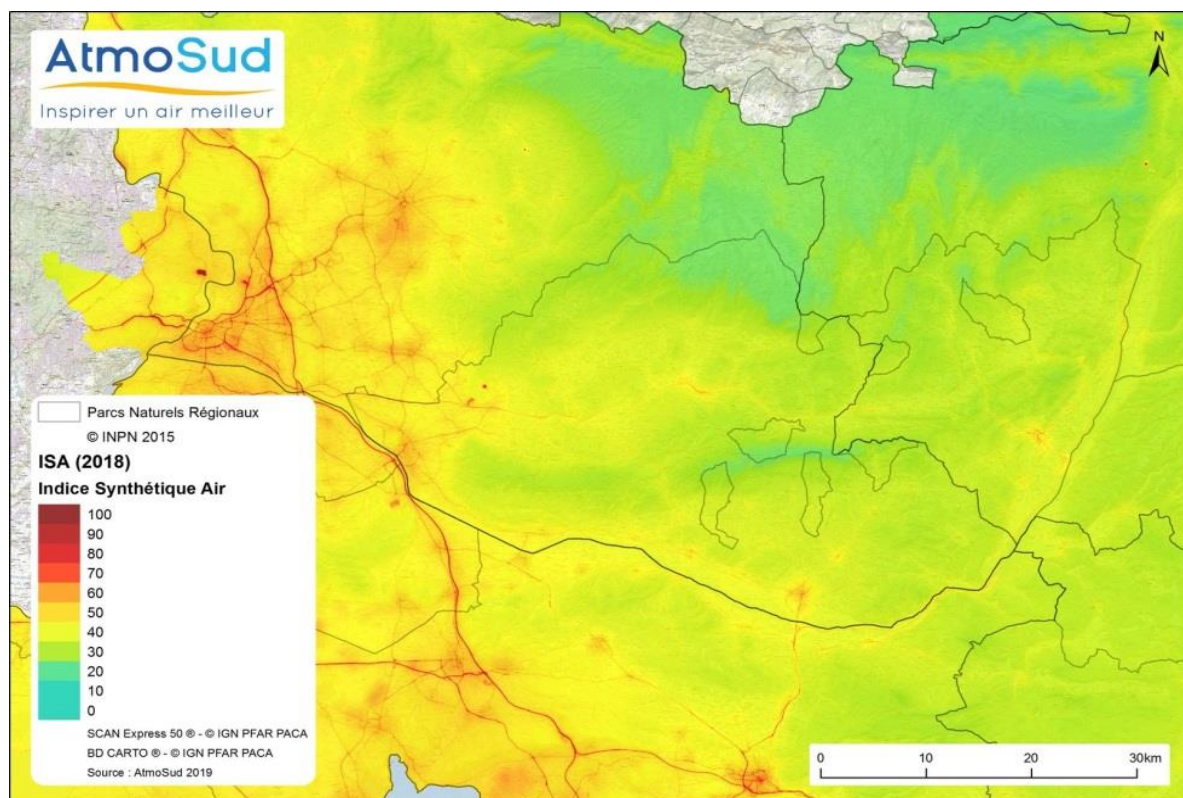
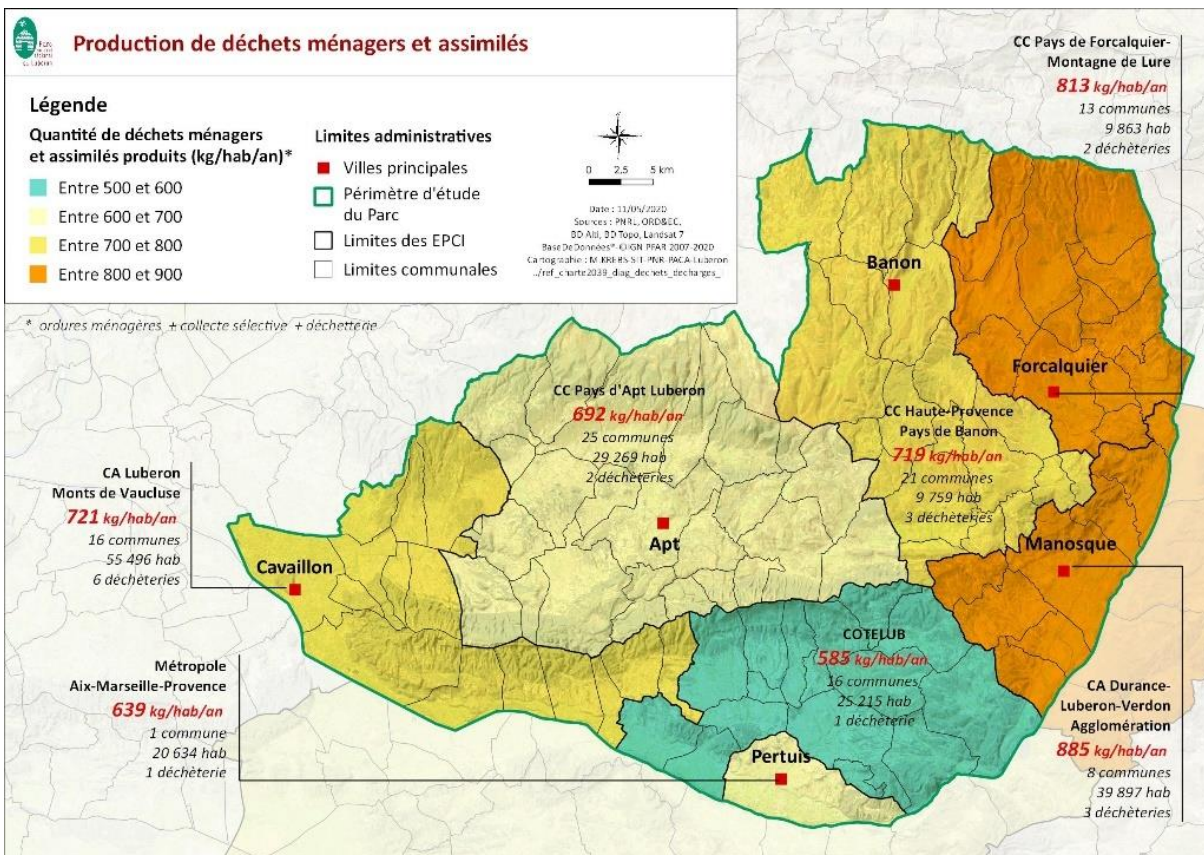
État du règlement local de publicité

- Approuvé
- Révision
- Élaboration
- Périmètre du Parc
- Limites communales



1:350 000

Date : 03/12/2018
 Sources : PNRL, BD Cartho, BD AIR, Landsat 7
 BaseDeDonnees : SIGEN PFAR 2007-2013
 Cartographie : M. KREBS - SIT PNR PACA Luberon



LA MOBILITÉ : UN TERRITOIRE RURAL MARQUÉ PAR L'USAGE DE LA VOITURE

Constat

Le Parc naturel régional du Luberon est situé à proximité d'infrastructures et d'axes de communication majeurs d'intérêt local, régional, mais aussi national. Ces différents équipements permettent au territoire de disposer d'une bonne accessibilité globale, notamment pour rejoindre les pôles urbains et bassins de vie structurants (Avignon, Aix-en-Provence, Marseille, etc.). Néanmoins, à l'intérieur du territoire, on note des niveaux d'accessibilité différents entre le bassin de Manosque, de Cavaillon ou de Pertuis, reliés directement aux infrastructures majeures, et celui d'Apt ou Forcalquier, plus reculés. Ces constats sont notamment liés à la géographie du territoire, le Luberon formant une barrière nord/sud.

- Des infrastructures de transports ferrées ou aériennes d'intérêt national à proximité du territoire.
- Des infrastructures routières majeures en périphérie.

Cette situation peut être considérée comme un atout pour son attractivité économique ou touristique mais fait aussi peser sur le territoire de nombreux risques et pressions (périurbanisation, tout-voiture, dégradation sur l'environnement, les paysages, menaces des terres agricoles...) qu'il convient de prendre en compte pour mettre en œuvre un modèle de développement plus résilient.

Les caractéristiques

Une mobilité sous l'influence des métropoles et pôles d'emplois extérieurs. Les flux domicile-travail ne représentent environ qu'un tiers des déplacements quotidiens de la population. Mais de par leur régularité et leur importance, ils jouent un rôle structurant dans l'organisation et le fonctionnement du territoire, l'enjeu étant notamment de réorienter ces déplacements vers des modes plus vertueux.

- La moitié des actifs résidants travaillent en dehors du périmètre d'étude, entraînant une hausse des déplacements domicile-travail.
- Près de 12 800 actifs habitant hors du périmètre du PNR du Luberon viennent y travailler quotidiennement.

Des pôles d'emplois qui attirent les actifs du territoire. Les flux domicile-travail confirment le fait que les villes principales (Cavaillon, Pertuis, Manosque, Apt et Forcalquier, et dans une moindre mesure Banon) constituent des pôles d'emploi qui captent une grande partie des actifs du territoire.

Dans les bassins de vie d'Apt et de Forcalquier, près de 50% des personnes en emploi travaillent dans leur commune de résidence et entre 70 et 80% travaillent dans leur bassin de vie, soit les deux proportions les plus importantes mesurées dans le périmètre. Ces deux secteurs sont, d'assez loin, ceux où le nombre de navetteurs est le plus faible : il est de 5 400 pour le bassin de vie de Forcalquier, de 10 800 pour celui d'Apt.

Un territoire rural marqué par l'usage prédominant de la voiture. La voiture individuelle est le mode le plus utilisé par les actifs pour se rendre au travail. D'après les chiffres de l'Insee en 2016, plus de 80% des actifs utilisent quotidiennement la voiture. Ce taux est proche des moyennes départementales du Vaucluse et des Alpes de Haute Provence, mais est supérieur au taux régional (72,5%). Ceci est lié au caractère rural et peu dense du territoire.

Les faits marquants depuis 2009

- ✓ Loi LOM (loi d'orientation des mobilités) promulguée fin 2019.
- ✓ Le potentiel du territoire pour développer le covoiturage.
- ✓ D'importants déplacements domicile-travail vers les pôles structurants du Parc.
- ✓ Des documents de planification favorisant le développement des solutions et initiatives de mobilité (implantation d'aires de covoiturage et de pôles d'échanges multimodaux, schémas modes doux, etc.)

- ❖ 2 aéroports et 2 gares TGV à proximité
- ❖ 82% des actifs utilisent la voiture
- ❖ Taux de motorisation des ménages : +3% en 10 ans
- ❖ 5 itinéraires inscrits au Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes
- ❖ 70% des actifs travaillent et résident au sein de leur bassin de vie
- ❖ 46 à 41 % entre 2006 et 2016 = la part des habitants travaillant dans leur commune de résidence

Un recours très faible des actifs du territoire aux transports en commun. Les solutions alternatives à l'automobile ne représentent que 17% des déplacements domicile-travail. Avec une part de 3,6% d'utilisation sur le territoire, les transports en commun sont peu utilisés sur le territoire.

Une dichotomie entre le nord du territoire, peu desservi en transports en commun, et le sud qui dispose de lignes de transport urbaines et interurbaines plus performantes.

- Une offre de transports en commun diversifiée assurée essentiellement par le réseau régional ZOU.
- Une offre de transports à la demande (TAD) pour compléter les transports en commun.
- Des autorités organisatrices de la mobilité présentes essentiellement au sud du territoire.

Un territoire bien maillé pour les modes doux mais des équipements à destination des touristes

- La Véloroute du Calavon, un axe structurant qui irrigue le territoire d'est en ouest.
- Un développement des modes doux dans les déplacements quotidiens à poursuivre : une alternative pour les courtes distances.
- Le développement d'équipements pour soutenir les solutions alternatives et innovantes de mobilité, adaptées à un territoire rural.

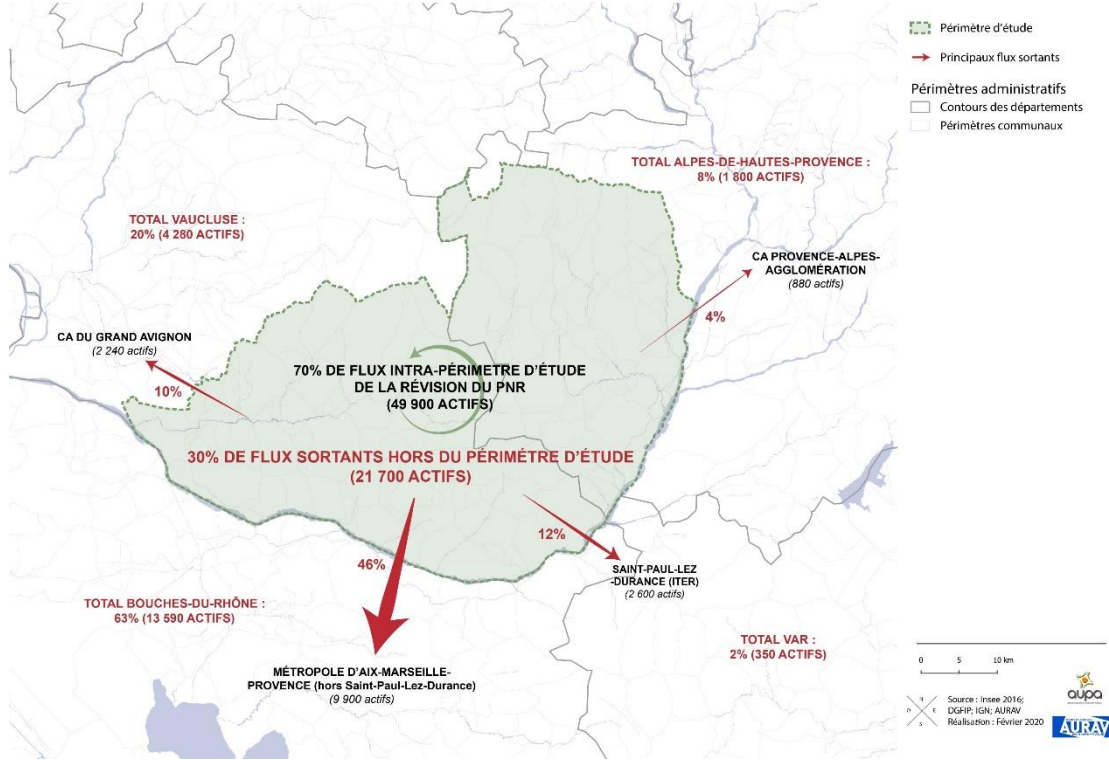
Ce que dit la Charte 2009-2024
Améliorer et sécuriser les déplacements.
Exemples d'actions du Parc
LUBERON LABO VÉLO.



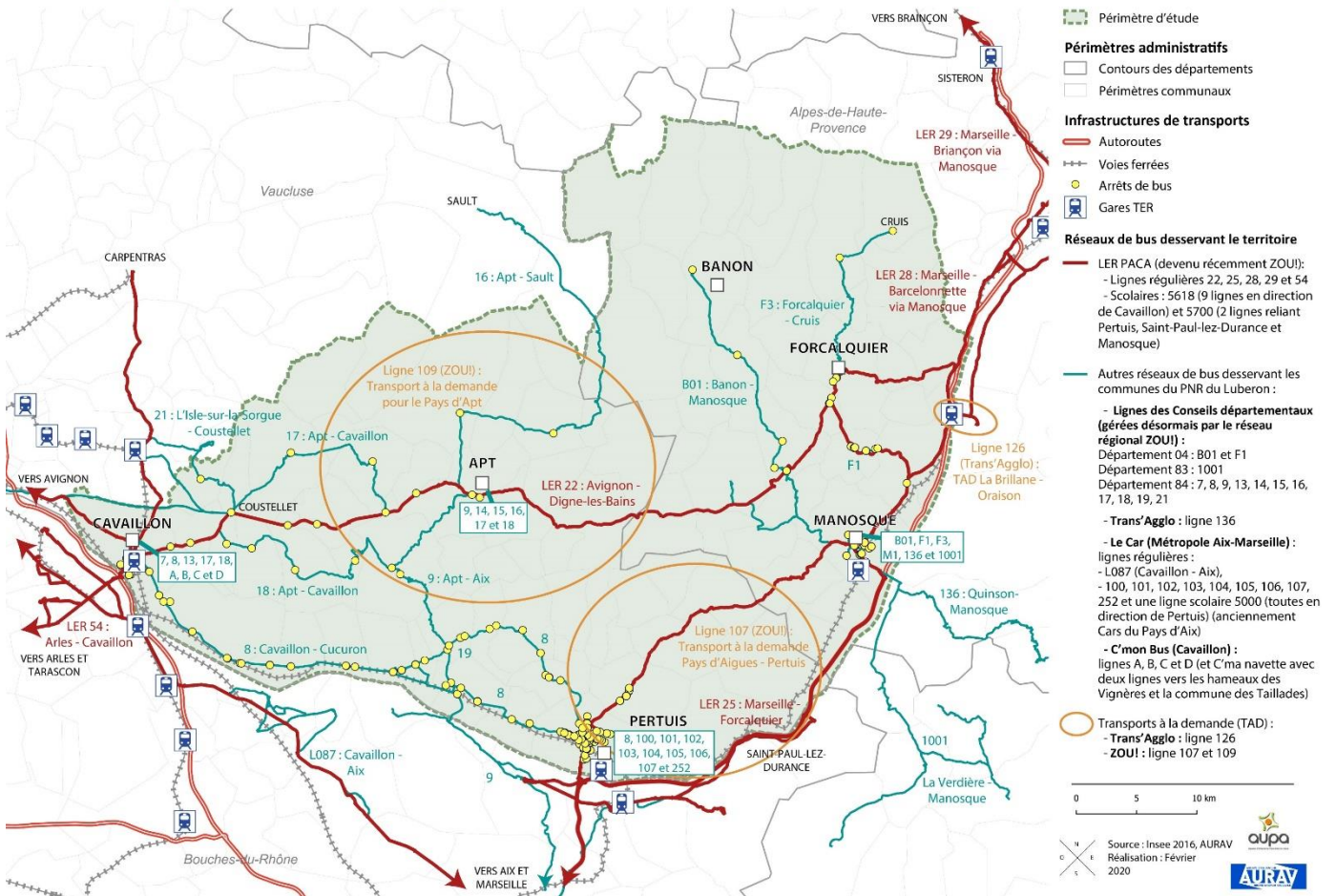
#Luberon2039
CONSTRUISONS
NOTRE AVENIR



Les déplacements domicile-travail du périmètre d'étude de la révision de charte du Parc du Luberon



L'offre de Transport en commun dans le périmètre d'étude du PNR du Luberon : une dichotomie nord / sud



L'ÉNERGIE : LE DÉFI DU BAS CARBONE

Constat

Des trajectoires énergétiques, nationale et régionale, qui tracent un chemin ambitieux

Le SRCAE* donne comme cap la baisse de 30% des consommations d'énergie finales (base 2012) en 2050. Année à laquelle il faudra avoir élevé la production régionale d'énergies renouvelables à hauteur de cette consommation afin d'atteindre l'objectif régional de neutralité carbone.

À l'échéance de la prochaine Charte, en 2039, une courbe tendancielle donne comme cap à atteindre 2 800 GWh, soit une baisse de 27% des consommations territoriales d'énergie par rapport à 2012.

Depuis 10 ans, un territoire avec une baisse progressive des consommations d'énergie, dont le rythme doit se confirmer. En effet, la baisse tendancielle observée sur ce pas de temps est liée aux conséquences de la crise de 2008-2010, les consommations ayant rebondi sur la période 2014-2017.

Une production locale d'énergies renouvelables en hausse relative, marquée pour l'instant par les variations de l'hydroélectricité.

- La production des énergies renouvelables locales, dominées par l'**hydroélectricité** (barrages sur la Durance) qui représente, en 2017, 62% de la production du territoire. Cette production est variable selon les aléas climatiques annuels, ce qui impacte assez fortement la production totale.
- La **biomasse** est la seconde énergie « produite » localement, du fait du patrimoine forestier important du territoire et de l'utilisation répandue du bois comme moyen de chauffage domestique.
- Le **solaire photovoltaïque** est en hausse régulière depuis 10 ans. Il est attendu, en lien avec la stratégie régionale, que le solaire photovoltaïque devienne l'énergie prépondérante du mix énergétique local.

Un profil énergétique qui révèle une forte dépendance aux produits pétroliers et à l'électricité.

90% de l'énergie consommée dans le territoire se concentre sur les transports routiers, le résidentiel et les activités tertiaires. Sans être absente du territoire, l'industrie ne représente que 6,4% des consommations et l'agriculture, activité emblématique, 3,6%.

La consommation de l'ensemble des activités du territoire dépend à près de 85% des produits pétroliers et de l'électricité. Le caractère rural du territoire laisse une place faible au gaz naturel, seules les villes et leur bassin de vie immédiat ayant accès au réseau. Enfin, les consommations locales s'appuient à près de 9% sur des énergies renouvelables, dont le bois-énergie.

Une « balance énergétique » territoriale aujourd'hui très déséquilibrée

Le profil de consommation énergétique du territoire peut donner lieu à une analyse économique. D'après les données 2016 compilées, autant pour l'utilisation de chaleur que d'électricité, que de carburant, le territoire achète plus d'énergie qu'il n'en vend au travers de ses productions locales.

- ❖ Consommations énergétiques en 2017 : 3 652 GWh
- ❖ Productions énergétiques en 2017 : 862,4 GWh
- ❖ Taux de couverture énergétique en 2017 : 23,6%
- ❖ Balance commerciale énergétique en 2016 : - 414 M€

Les vulnérabilités

Le profil énergétique du territoire, à travers sa grande dépendance aux produits pétroliers et à l'électricité, soulève la question de la **précarité énergétique des ménages** les plus modestes dans une situation de hausse régulière des prix de l'énergie. Une étude menée en 2014 par le Parc avait montré que les ménages du territoire du Parc du Luberon (limites actuelles) dépensaient en moyenne 25% de plus que la moyenne régionale pour les postes énergie liés à leur **logement** et à leurs **déplacements**.

La hausse des prix de l'énergie est clairement une menace qui pèse sur les habitants du Luberon, mais aussi sur les activités économiques du territoire.

- **Sur le plan des activités industrielles** : il existe de fortes différences en termes de consommation énergétique selon les secteurs.
- **Les activités agricoles** s'insèrent dans un système alimentaire mondialisé hautement dépendant du pétrole, engendrant des fluctuations sur les prix des denrées alimentaires. La majeure partie des aliments consommés sur le territoire n'est pas produite sur celui-ci.
- **Les activités touristiques** contribuent à l'essor économique du Luberon et sont fortement dépendantes du pétrole. La voiture demeure le mode privilégié pour les déplacements dans le Parc.

Les faits marquants depuis 2009

- ✓ **Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte en 2015.**
- ✓ **Territoire à énergie positive pour le croissance verte.**

Ce que dit la Charte 2009-2024

Accompagner les communes adhérentes sur la question de l'énergie.

Exemples d'actions du Parc

Doctrines sur le grand éolien en 2003, puis sur le solaire photovoltaïque en 2007 (révisée en 2019).

Mise en place du programme SEDEL*.

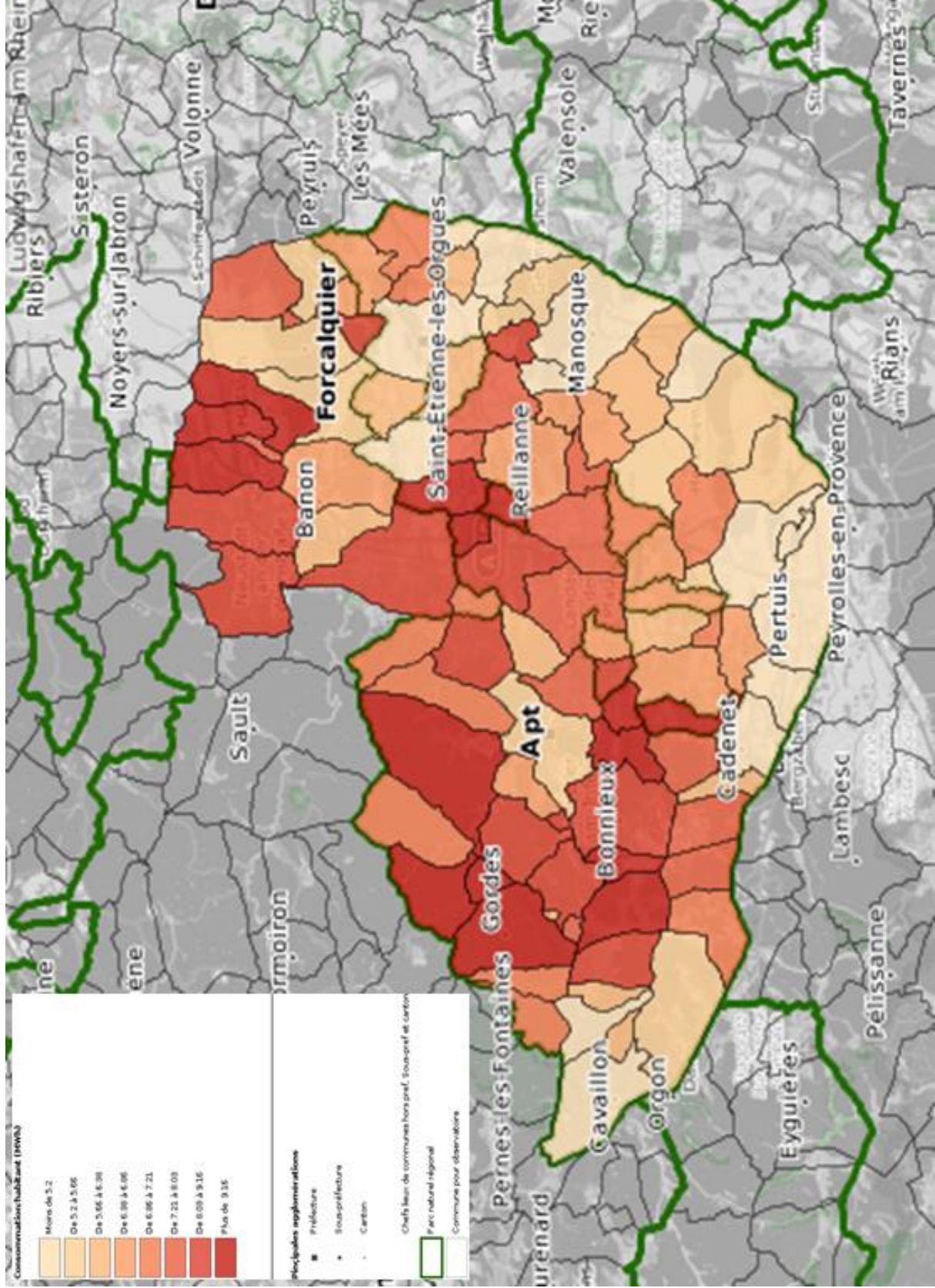
Mise en place d'une Plateforme territoriale de rénovation énergétique.

Accompagnement Plan Climat Air Énergie Territorial.



(*)
SRCAE : Schéma Régional Climat Air Énergie
SEDEL : Services Énergétiques Durables En Luberon







L'EMPLOI ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Constat

L'activité humaine sur le territoire du Parc du Luberon a toujours été présente et prend racine depuis toujours sur l'exploitation raisonnée des ressources minérales et végétales. Elle a cependant évolué sous les effets conjugués de la modernisation de la société et de la mondialisation du commerce. Marquée au milieu du XXème siècle par une activité industrielle et agricole très importante, elle a progressivement évolué vers les activités du secteur tertiaire (commerce, banque, assurance, transport, hôtellerie, restauration, service à la personne, service immobilier).

Une part de la population active fragile en lien avec les caractéristiques du tissu économique

15% de chômeurs parmi les actifs, un taux supérieur à la moyenne régionale touchant particulièrement les jeunes.

Le niveau de chômage pour l'ensemble des 15-64 ans est plus important dans le bassin de vie d'Apt (17%) que dans le reste du périmètre d'étude du Parc. Dans la commune d'Apt, il s'élève même à 23%. La part des chômeurs parmi les actifs avoisine 20% à Cavaillon, mais est inférieure à 15% à Pertuis.

Une surreprésentation des retraités par rapport à la moyenne régionale

La catégorie socioprofessionnelle (CSP) des employés est la plus représentée à l'échelle du Parc, mais il existe des caractéristiques disparates entre les bassins de vie. Le travail à temps partiel et les CDD sont plus fréquents qu'à l'échelle de la région, une situation qui précarise une partie de la population active.

Une économie dynamique portée par le secteur résidentiel mais une industrie et une agriculture encore bien présentes

3 000 emplois supplémentaires en 10 ans.

Un tissu économique majoritairement composé d'établissements non-employeurs

Dans tous les bassins de vie composant le périmètre, le secteur du commerce, des transports et des services est celui comptant la plus grande proportion d'emplois.

Un taux de création d'établissements de 12% pour le secteur marchand (hors agriculture)

Les faits marquants depuis 2009

- ✓ La gouvernance partenariale au service du développement économique.
- ✓ Un parc naturel régional est un espace de travail transversal, un aller et retour permanent entre la nature et l'activité humaine, entre les entreprises et la biodiversité, entre les entreprises et les collectivités...

Ce que dit la Charte 2009-2024

- Améliorer les performances environnementales et l'attractivité des parcs d'activités et des entreprises.
- Contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire et à l'insertion professionnelle.

Exemples d'actions du Parc

Programme Entreprendre Durablement en Luberon.



- ❖ Un niveau de chômage élevé et en hausse (15% soit + 3 points en dix ans)
- ❖ Une augmentation annuelle moyenne du nombre d'emplois de 0,5% entre 2006 et 2016 (+0,4% au niveau régional)
- ❖ 78% des emplois tournés vers l'économie résidentielle, valeur élevée par rapport aux Parcs Mont-Ventoux et Alpilles
- ❖ 90 emplois pour 100 personnes actives occupées à l'échelle du Parc
- ❖ 74% des établissements n'ont pas de salarié
- ❖ Un gain de 91 établissements employeurs entre 2013 et un taux de création d'établissements de 12% en 2017
- ❖ Une activité agricole encore bien présente : 13% des établissements du territoire
- ❖ Une surreprésentation du secteur industriel
- ❖ Près de 900 ha en zones d'activités dont 76 % dans les 5 villes principales

Des entreprises innovantes pour répondre aux grands enjeux de demain

- **Luberon, terre d'innovation.** Des entreprises de secteurs d'activité très variés, petites ou grandes, ont fait de l'innovation le cœur de leur développement.
- **Des entreprises sociétales.** La responsabilité sociétale des entreprises (RSE), aussi appelée responsabilité sociale des entreprises, est un « concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire ».
- **Vers la bio-économie :** quels secteurs innovants pour le futur ? Véritable stratégie de développement basée sur la qualité territoriale, la démarche consiste à transformer les ressources naturelles du territoire en vecteur de développement durable.
 - Réservoir de biodiversité végétale et biomolécules
 - Les bio-matériaux

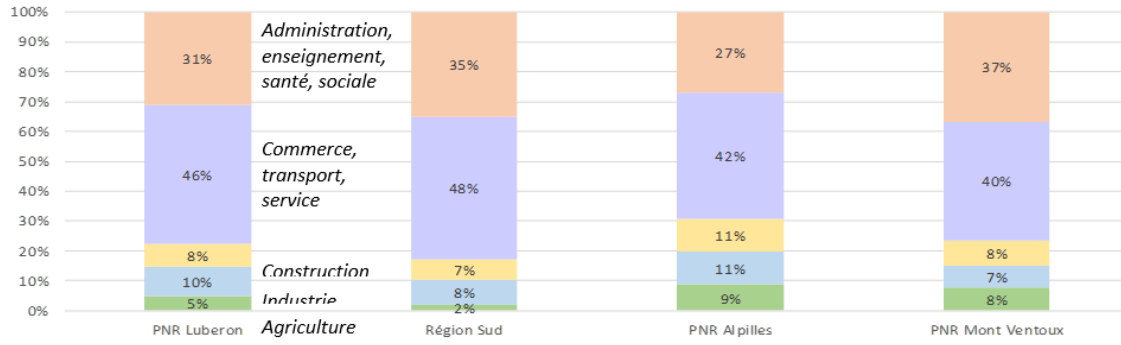
Le Luberon, terre d'accueil des entreprises

900 ha de foncier en zones d'activités et environ 200 ha en projet dans les SCOT.

- **Le foncier en zones d'activités :** une compétence des EPCI. Offrir un environnement et des infrastructures de qualité pour l'implantation de nouvelles entreprises ou pour le développement des entreprises existantes relève de la compétence des EPCI.
- **Nouvelle forme de travail : les tiers lieux**
Sous les slogans « Nouveaux lieux, nouveaux liens » ou « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble », reprenant à leur compte le concept apparu dans les années 2000 « Vivre et travailler à la campagne ».



Répartition des emplois par secteurs d'activité NA5 - INSEE, RP 2016

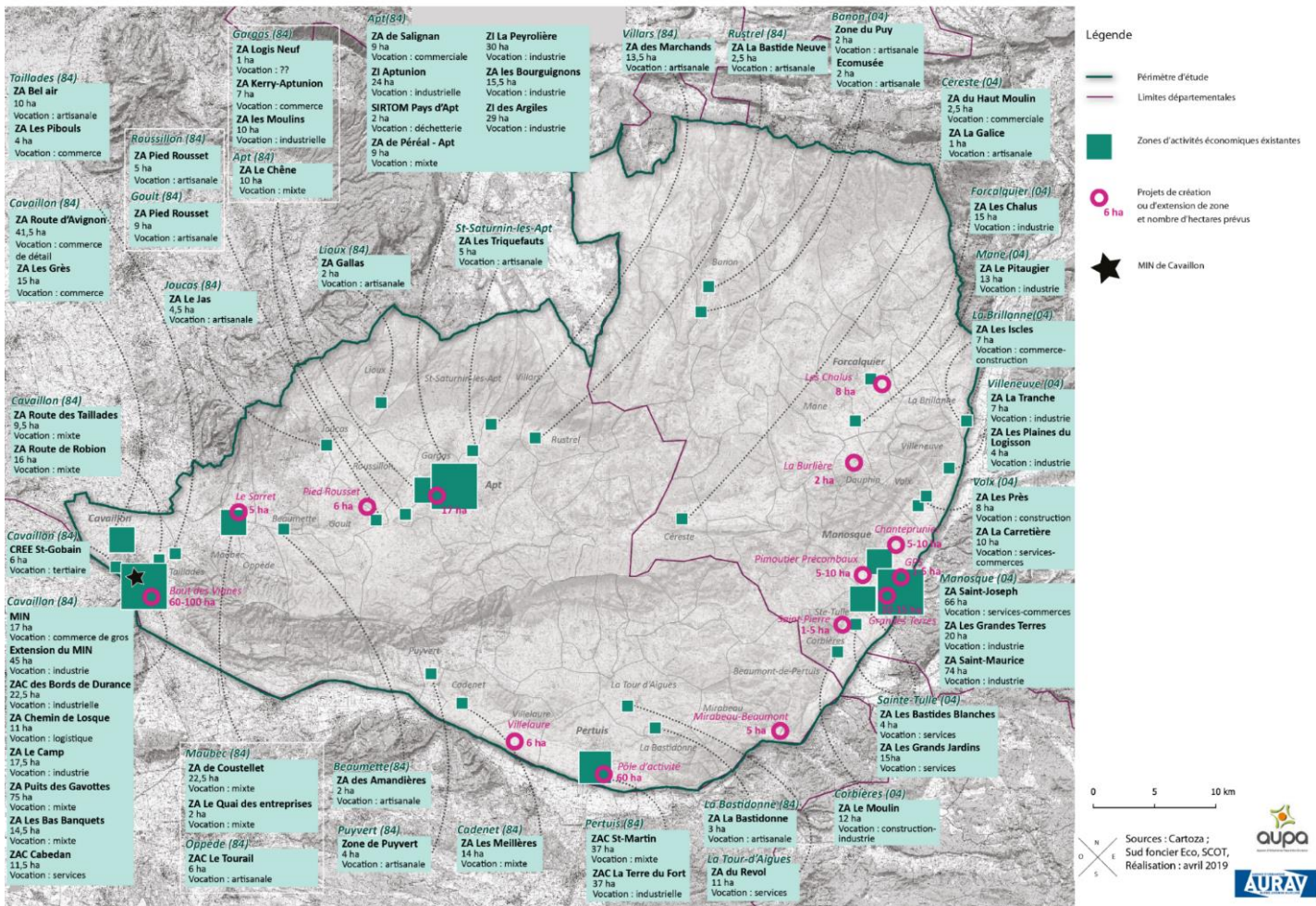


Répartition des établissements selon le type d'activité, en 2017

- INSEE-REE

	Agriculture, sylviculture et pêche	Industries	Construction	Commerces et réparation d'auto/moto	Services
PNR Luberon	13%	7%	12%	17%	51%
PNR Alpilles	17%	6%	11%	17%	50%
PNR Mont Ventoux	17%	6%	13%	17%	47%
Région Sud	5%	5%	12%	18%	59%

Zones d'activités économiques et projets de création ou d'extension





L'AGRICULTURE, UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE IDENTITAIRE EN PLEINE TRANSITION ET SOURCE D'ATTRACTIVITÉ

Constat

Portrait agricole : Le Luberon, une montagne de santé

2ème activité économique du Luberon, l'agriculture fournit également de multiples services (prévention des risques d'incendie avec le pastoralisme, lutte contre les inondations, génératrice de biodiversité domestique ou sauvage avec notamment l'ouverture des milieux...). Elle façonne les paysages qui sont des supports d'activités touristiques et récréatives ainsi qu'un cadre de vie apprécié des habitants du Luberon. Elle est l'ADN de l'identité du territoire autant par les paysages qu'elle génère que par la culture qu'elle distille (savoir-faire, marchés, gastronomie...). L'agriculture en Luberon est d'une exceptionnelle diversité : céréales, vignes, arboriculture, maraîchage, élevage... L'agriculture biologique y connaît un développement notoire : 23% de surfaces et 18% d'exploitations (en 2017). Ces productions composent la fameuse diète méditerranéenne, régime reconnu bénéfique à la santé et inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Ainsi peut-on dire que le Luberon est une montagne de santé !

Une grande richesse de terroirs avec la vigne et l'arboriculture en piliers

Les cultures annuelles et la vigne sont les 2 piliers (respectivement 25 % des surfaces et 15 %) avec, ces dernières années, un développement important des plantations de Lavandin bénéficiant d'un marché très porteur. L'élevage valorise majoritairement des surfaces non-mécanisables.

La crise sanitaire aura un impact certain sur la dynamique des marchés et risque de remettre en question les tendances observées avant mars 2020.

- Une production de cerise d'industrie en sortie de crise.
- Oliviers et huile d'olive, une renaissance dans le Luberon.
- Une filière céréales et oléo-protéagineux en Luberon en perte de vitesse.
- Deux initiatives pour promouvoir des filières boulangères de qualité au niveau régional.
- Des surfaces en lavande/lavandin en nette progression.
- Une production de fruits et légumes frais fragile qui essaie cependant de se maintenir.
- Raisin de table, une production soumise aux aléas de sa mise en marché.
- La viticulture, une production porte-drapeau de l'agriculture dans le Luberon.
- L'arboriculture et l'oléiculture.
- L'élevage ovin et caprin.

Ce que dit la Charte 2009-2024

- Rechercher une plus grande synergie entre producteurs, produits et territoire.
- Mobiliser le Parc sur les projets agricoles structurants.
- Soutenir les initiatives et actions en faveur de l'installation de nouveaux agriculteurs et veiller à la sauvegarde de la vocation agricole et pastorale des terres.
- Contribuer au développement des pratiques en faveur de la qualité de l'environnement et de la biodiversité.

Exemples d'actions du Parc

Marchés paysans ; Magasins des producteurs ; De la ferme à ta cantine ; Développement de filières bio ; Projet alimentaire territorial.

- ❖ 1 991 exploitations (RGA 2010) dont 600 en circuits courts
- ❖ 3 900 emplois permanents (8% de la population active – 3 fois la moyenne nationale RGA2010) et plus de 6 000 emplois saisonniers
- ❖ L'agro-alimentaire = 1/3 des emplois industriels
- ❖ -17% de SAU entre 2000 et 2010, perte de terres agricoles qui a dû se poursuivre depuis 2010 peut-être avec moins d'intensité, au bénéfice des zones urbaines et commerciales
- ❖ 14 AOP/IGP, témoignant de savoir-faire ancestraux, véritables patrimoines gastronomiques
- ❖ 23% de surface agricole en Bio

Une agriculture en transition (bio, circuits courts, alimentation)

- Une offre de proximité forte, diversifiée et bien répartie sur le territoire.

73 dispositifs de vente directe recensés en 2017, hors vente à la ferme, paniers, vente internet...

En 2011, nous avons recensé quelque **400 agriculteurs** engagés dans la vente directe, soit **20 %** des exploitations agricoles. Une offre alimentaire **accessible toute l'année** avec les AMAP, les magasins de producteurs et une cinquantaine de marchés annuels (seulement 18 marchés ne fonctionnent pas toute l'année).

- **La consommation alimentaire du territoire**

La consommation alimentaire annuelle du territoire du Parc est de l'ordre de 252 000 tonnes de produits bruts agricoles.

La dépense alimentaire annuelle de la population non résidente est de 162 millions d'euros, contre 564 millions d'euros pour la population résidente, soit respectivement 19,8 €/j contre 8,8 €/j).

Le potentiel nourricier du Luberon. Aujourd'hui, avec 59 000 ha de surfaces agricoles totales, le territoire du Luberon a la capacité de répondre à la moitié des besoins alimentaires de sa population. Excédentaire en fruits et légumes, il est déficitaire en produits d'élevage. Il dépend en gros de 2 facteurs variables :

- le degré d'utilisation de la surface agricole ou potentiellement agricole (surfaces en cultures non-alimentaires en particulier) ;
- la part de résidents et non-résidents.

Potentiel nourricier actuel (2019) : avec la surface agricole totale (59 000 ha), on répond à 47 % des besoins alimentaires totaux (résidents et non-résidents) et à 52 % des besoins des résidents uniquement.

Les faits marquants depuis 2009

Entre 1988 et 2010, selon le RGA 1988-2010, la surface agricole du territoire a diminué de 20 %, soit -12 000 ha en 22ans ! (contre 5 % à l'échelle nationale et 6 % à l'échelle du Vaucluse et des Alpes de Haute Provence).

RGA : Recensement général agricole
SAU : Surface agricole utile



LE TOURISME : UNE ACTIVITE LIÉE AU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU TERRITOIRE

- ❖ 1,6 million de séjours touristiques / an
- ❖ 8,2 millions de nuitées touristiques dont 6 millions d'excursionnistes / an
- ❖ 327 millions d'euros injectés dans l'économie locale
- ❖ 5 Plus beaux villages de France

Constat

Un territoire avec une forte attractivité touristique. Le Luberon bénéficie en matière touristique d'une notoriété forte, nationale voire internationale. La richesse patrimoniale, les espaces naturels, les paysages humanisés en sont les principaux atouts touristiques. Le territoire se caractérise par plusieurs pôles de fréquentation touristique et de loisirs présentés ci-dessous par bassin de vie touristique.

Une offre touristique très diversifiée autour de 3 grandes thématiques identitaires. Depuis les années 1990, et plus récemment sa nouvelle Charte, le Parc naturel régional du Luberon s'est attaché à la structuration de l'offre touristique de découverte douce du territoire, en se basant sur les réseaux d'acteurs.

- **Les loisirs et activités de pleine nature**

La diversité des milieux du territoire permet la pratique de nombreuses activités : randonnée pédestre, équestre, à dos d'âne, marche nordique, orientation, vélo, VTT, VAE et VTAE, escalade, via ferrata, spéléologie, grimpe d'arbres.

- **Les produits du terroir, la gastronomie.**
- **Le patrimoine géologique, la « pierre » et l'habitat perché.**

Une offre d'hébergements marchands variée mais peu équilibrée sur le territoire

La capacité d'accueil en 2019 présente une offre variée d'hébergements marchands, la majorité de l'offre concerne l'hébergement locatif ou saisonnier. L'offre d'hébergement marchand est supérieure quantitativement sur la partie ouest du Luberon (Vaucluse), qui concentre 38% des lits touristiques du département.

- 7,8 millions de nuitées touristiques en marchand et en non-marchand.
- 34 209 lits touristiques en hébergements marchands.
- 58 090 lits en résidences secondaires (INSEE 2016).

Une fréquentation touristique majoritairement familiale avec un nombre important d'excursionnistes

Le Parc naturel régional du Luberon compte 8,2 millions de nuitées touristiques en 2019. La clientèle est majoritairement française et régionale (60%, 70% selon les secteurs). Il s'agit d'une clientèle plutôt familiale avec enfants. Cependant, la part de la clientèle étrangère est importante dans la partie ouest du territoire, ce qui confirme l'attractivité du Luberon auprès des clientèles internationales (Belgique, Allemagne, Royaume-Uni et asiatique sur la partie ouest). Le mois d'août est fréquenté par la clientèle française alors que les clientèles étrangères se concentrent en juillet. Les nuitées françaises se répartissent sur juillet (16% en 2018 et 15% en 2019) et août (22% en stabilité en 2018 et 2019).

L'organisation touristique du territoire

De nombreux acteurs du tourisme se mobilisent pour constituer une destination Luberon qui permettrait :

- de mettre en synergie les compétences, moyens des différents acteurs ;
- de clarifier le positionnement du territoire et sa lisibilité ;
- de poursuivre une dynamique d'accueil, de sensibilisation et de mobilisation des acteurs et des usagers pour un développement maîtrisé des loisirs et sports de nature ;
- de travailler pour une stratégie marketing et développement d'outils de communication ;
- de créer des offres de séjours écotouristiques.

Les facteurs de risques

- **Une surfréquentation touristique** de certains sites touristiques majeurs à gérer, car elle impacte la biodiversité et la qualité de vie des habitants.
- **Les épisodes de canicule** et l'augmentation des températures estivales (risques d'incendie) à prendre en compte, car ils peuvent représenter une menace à l'avenir pour l'attractivité touristique du Luberon.
- **Veiller à la préservation des ressources locales**, des patrimoines naturels et culturels et des populations pour le maintien du cadre de vie et des paysages.
- **Gérer la concurrence** d'autres territoires touristiques.

Ce que dit la Charte 2009-2024

Conforter le développement d'un tourisme durable.
Accompagner le développement des loisirs et sports de nature.
Valoriser les initiatives privées et publiques.
Contribuer aux politiques touristiques locales, départementales et régionales.

Exemples d'actions du Parc

Marque Valeurs Parc
Soutien des filières : géotouristique, oenotouristique, écotouristique...
Espace valléen Luberon-Lure.
Création de l'Espace VTT Provence Luberon Lure.



Les faits marquants depuis 2009

- ✓ **Loi NOTRe – Compétence tourisme portée par les intercommunalités**





URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : VERS UNE MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES

- ❖ 1 430 ha d'espaces artificialisés entre 2003 et 2018
- ❖ 62% d'espaces naturels et 33% d'espaces agricoles
- ❖ 1 427 ha consommés entre 2003 et 2018, soit 95 ha/an
- ❖ 34% de la consommation sur les 5 villes principales
- ❖ 70% de la consommation pour la construction de logements

Évolution de la consommation des espaces

Entre 2003 et 2018, ce sont majoritairement les espaces agricoles qui ont été artificialisés, leur part représentant 75% des espaces nouvellement artificialisés, contre 25% des espaces en provenance des milieux naturels et aquatiques.

Une artificialisation qui consomme en moyenne 95 ha par an entre 2003 et 2018.

Une légère baisse de la consommation d'espaces ces dernières années (liée aux évolutions législatives nationales).

La consommation d'espace est très largement due à la production de logements.

Ainsi, sur les 95 hectares par an consommés, 67 hectares sont destinés à la production de logements, soit 70% des espaces consommés. Les logements représentent un total de 1 004 ha consommés entre 2003 et 2018.

La construction d'espaces d'activités a consommé 17 ha par an, entre 2003 et 2017, soit 252 ha au total. L'essentiel de cette production s'est réalisé sur les 5 villes principales, puisque ces 5 villes totalisent 71% des espaces d'activités produits, soit 180 ha (12 ha/an).

Planification territoriale : une volonté de maîtrise de l'urbanisation

Une large couverture du territoire par les documents urbanisme communaux

Ainsi, ces dernières années, un effort particulier a été fourni par les communes et intercommunalités du territoire afin d'élaborer leurs règles locales par le biais des documents d'urbanisme et maîtriser ainsi leur projet d'aménagement et de territoire.

Une dynamique générale en faveur de projets d'aménagement à l'échelle intercommunale

- **Une généralisation progressive des schémas de cohérence territoriaux.** Le code de l'urbanisme demande aux SCoT du territoire sur lequel existe une Charte de Parc, d'être compatibles avec ses orientations. Juridiquement, il est donc nécessaire que les orientations du SCoT n'entrent pas en contradiction avec les mesures de la Charte.
- **Un engagement quasi unanime pour le maintien de la compétence d'urbanisme à l'échelon communal.** À l'exception de la Métropole Aix-Marseille-Provence, aucun EPCI ne dispose de la compétence en termes d'élaboration du plan local d'urbanisme, rendant ainsi impossible l'élaboration de PLU intercommunaux sur le territoire.

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) : un cadre régional pour la planification. Il fixe les objectifs de moyen et long termes en lien avec plusieurs thématiques :

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) : un cadre régional pour la planification. Il fixe les objectifs de moyen et long termes en lien avec plusieurs thématiques :

- équilibre et égalité des territoires ;
- implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional ;
- désenclavement des territoires ruraux ;
- habitat, gestion économe de l'espace ;
- intermodalité et développement des transports, maîtrise et valorisation de l'énergie, lutte contre le changement climatique, pollution de l'air, protection et restauration de la biodiversité, prévention et gestion des déchets.

La future Charte du Parc naturel régional du Luberon devra être compatible avec les règles édictées par le SRADDET.

Urbanisme : les formes urbaines originelles et leurs évolutions

Les formes urbaines produites historiquement ou plus récemment dépendent du contexte naturel et paysager (relief, contraintes, présence d'un cours d'eau...), de la proximité des pôles urbains et des infrastructures, mais aussi des politiques d'urbanisme successives mises en place par les communes. L'analyse des formes urbaines des communes permet de faire ressortir les dynamiques du territoire, ses atouts, ses dysfonctionnements, les pressions auxquels il fait face ainsi que sa capacité de résilience face aux évolutions futures (enjeux liés au changement climatique).

- **Morphologie de l'urbanisation originelle des noyaux anciens :** des formes urbaines resserrées bien intégrées dans leur site.
- **Développement urbain récent :** un étalement et un mitage urbains en rupture avec l'organisation originelle des noyaux anciens.
 - L'étalement linéaire suivant la logique des réseaux.
 - Des centres-villes urbains à réinvestir.
 - Des zones d'activités, vecteurs d'emplois mais à requalifier pour améliorer la qualité des entrées de ville.

Ce que dit la Charte 2009-2024

- Participer à la planification territoriale et proposer son évolution.
- Mettre en place les conventions d'application de la charte.
- Mettre à disposition une équipe pluridisciplinaire aux communes et leur groupement.

Exemples d'actions du Parc

Accompagnement et avis urbanistiques, conseils paysagers, conseil architectural et de rénovation.

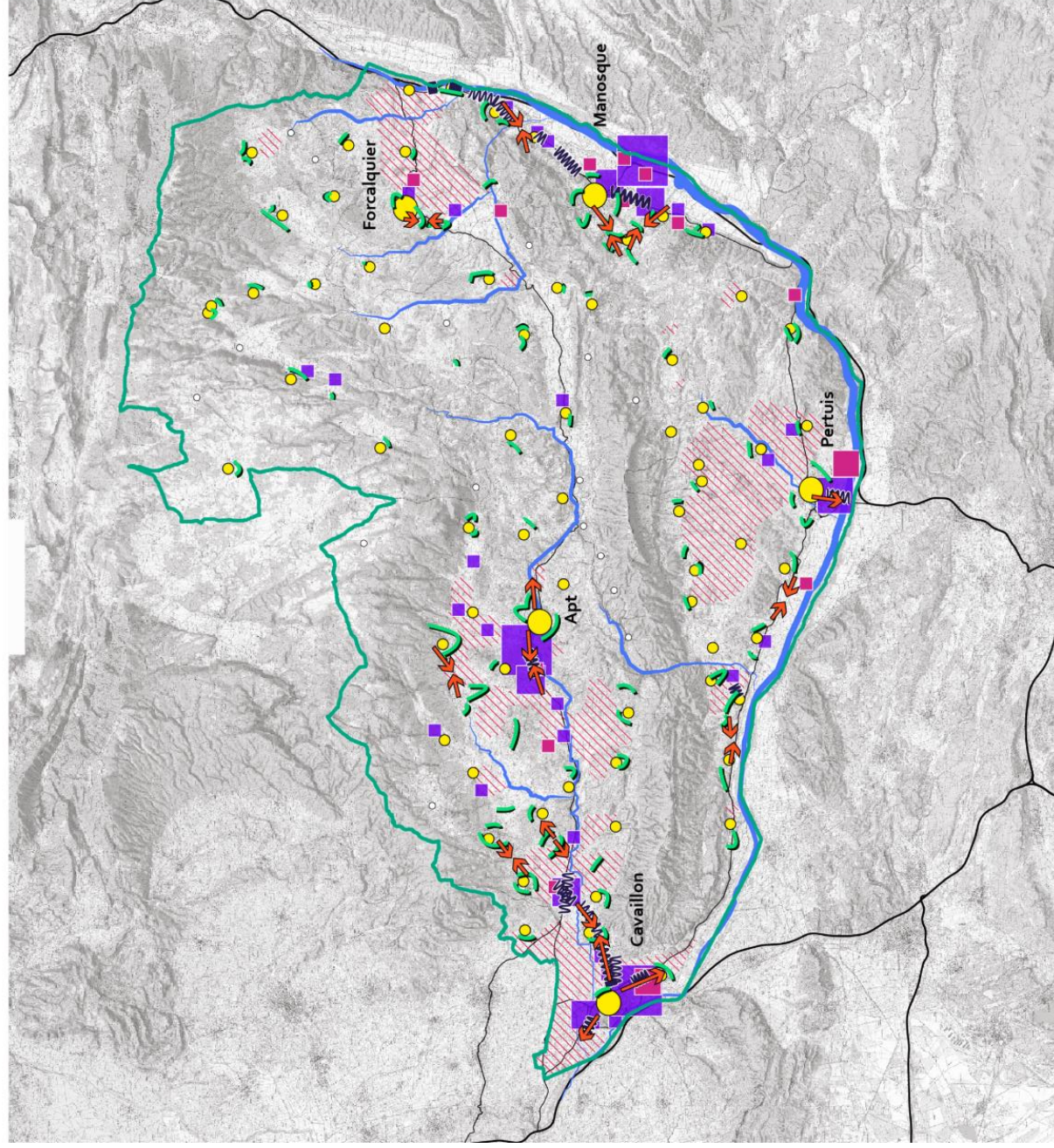
Les faits marquants depuis 2009

Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR).

POS : Plan d'Occupation des Sols
 PLU : Plan Local d'Urbanisme
 SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
 EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
 SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires



Consommation d'espace et urbanisme : synthèse et enjeux



Périmètre d'étude



Noyaux urbains historiques et patrimoniaux des polarités principales mais qui connaissent des dysfonctionnements



Noyaux historiques « dilués » par le développement de l'urbanisation



Noyaux urbains relativement préservés



Progression de l'urbanisation ces 15 dernières années menaçant les terres agricoles ou naturelles



Mitige important des espaces agricoles ou naturels



Zones d'activités existantes : enjeux de requalification et/ou de densification



Projet de zones d'activités à encadrer en définissant des critères de qualité urbaine



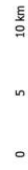
Étalement linéaire entraînant des risques de continuités urbaines : enjeux de qualité des entrées de ville



Secteurs de requalification paysagère identifiés dans la précédente charte qui ont connu une urbanisation récente



0 5 10 km



Source : analyse
consommation d'espace
AURAY
Réalisation : juillet 2020

